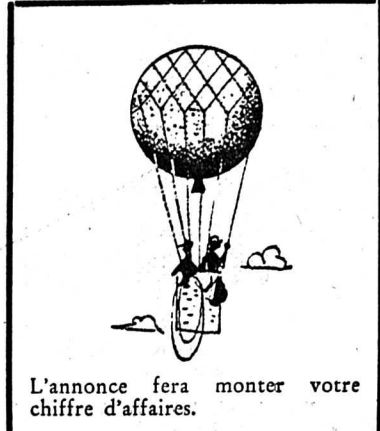


**REDACTION
ADMINISTRATION**
Rue de l'Industrie - SION
Tél.: 2 31 51 - 52

PUBLICITE :
PUBLICITAS S.A. - SION
Tél.: 2 44 22
et ses agences à
MARTIGNY et BRIGUE

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN



La session fédérale

La session de printemps s'est ouverte au Conseil national par une motion d'un socialiste saint-gallois, invitant le Conseil fédéral à examiner la façon de rendre plus efficace la lutte contre la fraude fiscale. Selon d'approximatives estimations, quelque 15 milliards de fortune et 500 millions de revenus échappent au fisc. Certes, la Confédération touche l'impôt anticipé sur les intérêts des titres, mais les communes et les cantons sont lésés dans la mesure où ces titres ne sont pas déclarés.

Tout en rappelant que certains excès de la fiscalité finissent par tuer le fisc, le chef du Département des finances a accepté la motion d'autant plus facilement qu'un projet est à l'étude. Des propositions tendant à améliorer l'investigation et à renforcer la répression, seront présentés aux Chambres.

Relevons encore, dans la série des interpellations et postulats, celui de M. Duttweiler demandant que la commission fédérale d'étude des prix fasse une enquête sur ceux des produits pharmaceutiques. Voilà, certes, un gros sujet !... Mais que sortira-t-il de l'enquête ?

Projet militaire

La première tranche du nouveau programme militaire a passé sans encombre, et sous réserve de la seule opposition communiste. C'est bien la preuve qu'elle est nécessaire à notre défense, et que les dépenses envisagées n'ont rien d'exagéré.

D'autres demandes de crédits viendront ultérieurement, d'abord pour les avions de combat, puis pour les constructions, enfin pour les places d'armes. Ainsi que l'ont exposé les rapporteurs, il peut paraître regrettable que l'on doi-

ve procéder par tranches, plutôt que de se prononcer sur un programme d'ensemble. Mais c'est une impérieuse nécessité pratique. Il faut améliorer l'armement par étapes et selon un ordre d'urgence. Si l'on attendait que tout fût au point pour voter un crédit unique, on exposerait l'armée au risque d'être complètement démunie en cas de danger soudain.

La commission a cependant proposé — en accord avec le chef du Département militaire — de réserver le crédit de 270 millions pour l'achat de véhicules blindés destinés au transport des

troupes motorisées, jusqu'à ce que le Conseil fédéral ait fait son choix entre les trois prototypes actuellement à l'examen.

Etudiants étrangers

L'aide aux pays en voie de développement peut prendre diverses formes. La Suisse, quant à elle, se propose d'ouvrir ses hautes écoles à des étudiants étrangers, mais en leur donnant les moyens matériels nécessaires, c'est-à-dire des bourses. Le crédit de 9 millions qui a été voté par le Conseil national a pour but essentiel de distribuer quelque 650 de ces bourses. Mais le projet ne concerne pas seulement les cadres de ces pays neufs ; on désire aussi faciliter des échanges d'étudiants entre universités du monde occidental. Des bourses seront donc aussi à la disposition d'étudiants de pays « développés ».

Dans l'idée que ces avantages doivent être accordés dans des conditions garantissant le maximum de succès, M. de Courten a signalé la nécessité d'une étroite collaboration avec nos représentants diplomatiques et consulaires dans les pays d'où nous viendront les boursiers.

M. Reverdin, libéral genevois, a relevé pour sa part que l'entreprise serait boiteuse et vaine si l'on ne se préoccupait en même temps d'accueillir et d'entourer les étudiants étrangers. Une partie du crédit devra donc servir à organiser l'accueil dans les foyers universitaires, des familles, et à préparer les rencontres indispensables à la création d'un « réseau d'amitiés ».

Comme il serait malséant d'offrir des bourses à des étrangers alors que de jeunes Suisses n'ont pas toujours de quoi faire des études, le projet est accompagné d'un postulat de la commission, priant le Conseil fédéral de préparer d'entente avec les cantons, un projet relatif à l'encouragement de la relève scientifique et technique en Suisse.

Le problème des bourses aux étudiants suisses relève en effet des cantons. Et c'est pourquoi le Conseil a repoussé l'amendement d'un Zuricois (chef du Département de l'instruction publique !) qui demandait un autre crédit de 9 millions à l'usage interne.

Le 2e contingent de soldats allemands est arrivé en France



Pour la seconde fois, un contingent de 1.500 soldats de la Bundeswehr effectue des manœuvres en France, à Mourmelon, dans la région de Reims, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Notre photo : dimanche matin, un contingent de soldats allemands au retour du service divin célébré à leur intention dans l'église de Mourmelon, que l'on voit à l'arrière plan.

E.P.U.L. et Poly

Le Conseil national ne fut pas moins unanime à voter un crédit de 3,7 millions pour l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, crédit représentant le tiers des frais présumés pour de nouvelles constructions.

A ce propos, on eut le spectacle assez paradoxal de députés bourgeois (du canton de Vaud) demandant une aide non pas unique, mais régulière de la Confédération pour l'EPUL, établissement cantonal, et d'un conseiller fédéral socialiste rappelant que les hautes écoles cantonales sont du ressort des cantons...

Evidemment, l'école de Lausanne a une vocation nationale, actuellement surtout, qui peut équitablement être mise en parallèle avec celle du Poly. Il serait cependant plus normal que son sort fût réglé dans le cadre des discussions qui se poursuivent présentement entre la Confédération et les directeurs de l'instruction publique, concernant l'aide fédérale aux Universités.

Si l'on songe qu'un crédit de 36 millions a été voté pour le Poly, on se dit qu'il doit tout de même y avoir une marge de discussion.

Pas de malentendu, s. v. p. !

Par 22 voix contre 14, et en déclarant son vote définitif, le Conseil des Etats a refusé pour la troisième fois de ratifier l'accord international concernant l'égalité du salaire pour les hommes et les femmes. Une fois de plus, on va lire des commentaires désobligeants pour les sénateurs, qu'on traitera d'antiféministes. Et pourtant, leur point de vue est connu : il ne s'agit pas, en l'espèce, du principe lui-même de l'égalité du salaire. Il s'agit de savoir si une convention internationale (avec des pays où l'étatisme est roi) doit nous obliger à traiter sur le plan de l'Etat central une question qui, chez nous, relève des contrats collectifs. L'opposition des Etats se justifie pleinement.

C. Bodinier.

Les cantons s'appauvrissent-ils ?

Il fut un temps, pas très ancien d'ailleurs, où le pouvoir central était véritablement l'homme-malade de la Suisse. La Confédération ployait en effet sous le poids des dettes et les déficits succédaient aux déficits. Pendant ce temps, les cantons, faisant figure d'enfants qui ont réussi et négligent leurs parents tombés dans le besoin. Il serait certes intéressant de remonter aux causes de ce phénomène, mais cela nous ferait dépasser le cadre de cet article. Comme nous en dépasserions les limites, d'ailleurs, si nous cherchions à expliquer ici pourquoi et comment la Confédération a redressé sa situation et vole sur des ailes d'or, de miracle financier en miracle financier, tandis que les cantons voient leur situation financière se détériorer progressivement.

Difficulté d'une appréciation de la situation

Ne considérant ici que les seuls cantons, constatons que, l'an dernier encore, cette tendance à l'appauvrissement des pays suisses s'est poursuivie. Mais entendons-nous : en disant ceci, on ne fait qu'exprimer un « trend » général. Il va sans dire que tels cantons sont restés fort prospères et que les situations varient radicalement de l'un à l'autre. Dans l'ensemble, pourtant, l'on constate que la fortune nette globale des cantons, telle qu'elle ressort des bilans additionnés de tous les pays suisses, a suivi une courbe ascendante jusqu'en 1956 et qu'à partir de cette année-là, elle a commencé à se détériorer. Alors qu'en 1956 elle se soldait par un actif de près de 75 millions de francs, elle présentait en 1959 un solde passif d'une quarantaine de millions. Ici encore, il convient de se montrer d'une extrême prudence dans le maniement des chiffres. En effet, il ne suffit pas de prendre les chiffres de tous les bilans cantonaux pour se faire une idée juste de la situation générale. Il faut encore rechercher ce qui se cache sous chacun de ces chiffres. Or, c'est un travail de bénédictin car les bilans des cantons sont loin d'être établis sur des bases identiques. Un exemple le montrera : dans la règle, quand on parle de fortune nette, en matière de finances publiques, on entend l'excédent de l'actif avec les réserves et provisions, mais sans les charges à amortir ; le total englobe donc la fortune administrative qui est en quelque sorte une richesse passive puisqu'elle n'est productive d'aucun bien. Pour se faire une idée juste de la situation financière des cantons, il faudrait donc déduire la fortune administrative. Mais c'est impossible, car un certain nombre de cantons ne séparent pas dans leurs comptes la fortune administrative et la fortune financière de l'Etat.

Un critère utile

Une comparaison entre la fortune d'un canton et l'évolution des recettes fiscales qu'il perçoit, sans être un étalon de mesure à toute épreuve, nous donne pourtant des indications intéressantes. Elle nous montre tout d'abord que les cantons qui ont le moins de dettes ne sont pas nécessairement les plus riches car, pour tels d'entre eux, un montant de dettes même modéré, dépasse encore assez largement les recettes fiscales. C'est par exemple le cas des Grisons. Au contraire, Zurich est l'un des cantons qui a les dettes les plus élevées de Suisse. Mais elles ne représentent que le tiers de l'ensemble des recettes fiscales, ce qui les rend très supportables.

En faisant cette comparaison, on constate encore que le produit global des impôts cantonaux s'est accru de 17,2 % de 1957 à 1959. Or, pendant la même période, la situation de fortune globale des cantons s'est détériorée. La cause en est que les cantons ont vu le volume de leurs tâches

(SUITE EN PAGE 2)

M. d'A.

Notre chronique de politique étrangère

Les hommes, sur tous les points du globe, sont actuellement à la recherche d'accords, même temporaires ou fragiles, qui permettraient de consolider la situation internationale. Les Congolais — il est vrai ceux de même nuance, de même opinion, mais qui représentent néanmoins les trois quarts de ce territoire africain — sont allés jusqu'à Tananarive pour trouver une formule de conciliation qui détende la situation et permette d'exclure l'intervention des grandes puissances, y compris l'ONU. M. Kasavubu ne s'est-il pas écrié : « Si je m'exprimais comme un Européen, je dirais que le Congolais entend être maître-charbonnier chez lui ! »

Pendant ce temps, l'ambassadeur personnel du Président Kennedy, M. Averell Harriman, monte en avion et repart pour un tour d'Europe. Il en a l'habitude. Il avait tenu le même emploi au temps des Présidents Roosevelt et Truman. Il connaît de longue date tous les hommes politiques auprès desquels il est mandaté. Paris, Bonn, Rome furent les premières étapes de son périple. Il a trois objectifs en vue : la défense du dollar, l'aide aux pays sous-

développés et le renforcement de l'OTAN. Les Etats-Unis ne veulent plus être la « vache à lait » du monde occidental. Ils s'y sont épuisés. Ils entendent que les charges soient plus équitablement réparties entre alliés, surtout quand ceux-ci ont retrouvé la prospérité. En revanche, ils souhaitent que le front militaire de l'Atlantique-Nord repose sur des bases politiques et économiques plus solides que la crainte qu'inspire la puissance soviétique. C'est une des

idées fondamentales du programme du nouveau président que de parvenir à une cohésion plus sincère, plus durable, plus logique, que celle qu'engendre la peur. Le principe de la fédération qui a donné naissance aux Etats-Unis comme à la Suisse, devrait, selon Jack Kennedy, être étendu à tout l'hémisphère occidental, non seulement dans le domaine de la défense, mais aussi dans tous les autres qui sont primordiaux dans la vie de tous les jours.

Par des voies que le grand public ignore, la France et le GPRU sont également en train de rechercher un « modus vivendi » qui devrait permettre de mettre fin à la guerre d'Algérie. C'est tout à fait dans le caractère du général de

Me Marcel W. Suez.

(SUITE EN PAGE 2)

Bonnes intentions !

Heures valaisannes

« Regarde-moi ces idiots ! » s'exclama hier Julien en jettant un dos de main méprisant sur la photo des quatre auteurs d'une première à la paroi nord de l'Eiger.

Ma foi, je ne parviens pas à suivre mon aml sur ce sujet. L'aventure de ces jeunes gens est noble. Six jours d'une telle ascension, contre le froid, la glace, le surplomb, n'est-ce pas toute une quête ? Ces tissus de nylon, ces brodequins, l'armure des preux de ce siècle.

Durant des mois d'entraînement, ils ont fouillé jusqu'aux limites extrêmes la puissance de leur corps. Ils

Première

ont consacré des jours à l'élaboration de leur plan d'attaque, respectant leur adversaire, prêts à s'incliner dans le cas où ils le découvriraient trop fort, convoitant la victoire avec violence. Car la technique seule ne peut donner le pouvoir de passer cinq nuits entre trois et quatre mille mètres à prendre quelque repos au bout d'une corde.

Et cette semaine d'épreuve nous mène si loin des toiles pétaradantes, pleines d'injures, brillantes de leurs chromes ineptes, que les vacances l'ont chenillé sur nos routes.

Arrête.

**BANQUE
Troillet
& Cie S.A.
MARTIGNY**

Exécution rapide de tous prêts
et affaires financières

Agences à Bagnes et Orsières
Correspondants étrangers

Chronique financière

En 1960, augmentation de la production et de la consommation du lait et des produits laitiers

Depuis plusieurs mois, l'opinion publique, informée des difficultés d'écoulement de la production laitière croissante, se demande ce qui se passe sur le marché laitier pour surmonter ces difficultés. Diverses propositions ont été formulées pour résorber les « excédents » laitiers, qui, toutes tendaient à prendre des mesures de caractère social (abaissement de prix, distribution gratuite, etc...) en faveur de certaines couches de la population suisse. Ces idées généreuses négligeaient toutefois les conséquences financières de mesures de ce genre dont la réalisation aurait abouti automatiquement à l'alourdissement du déficit laitier, qui est couvert à raison de près de la moitié par les producteurs de lait, le solde étant à la charge de la Confédération. Ne serait-il pas illogique, en pleine période de haute conjoncture, de frapper encore plus fortement les producteurs de lait, dont le revenu moyen n'atteint pas la parité préconisée par la loi sur l'agriculture ?

Les organisations laitières sur le plan local, régional et fédéral déploient — tout spécialement depuis que la concurrence des produits étrangers et l'augmentation des livraisons accumulent les difficultés — des efforts constants pour tendre à accroître la consommation du lait et des produits laitiers.

Ainsi, en 1960, les livraisons de lait ont dépassé de 4,2 % celles de 1959, et ceci malgré la forte réduction qu'elles subissent depuis le début novembre (— 7 %), réduction qui se poursuit jusqu'à la fin de février 1961. Il a été fabriqué en 1960 5,2 % de fromage, 5,8 % de beurre et 12,7 % de conserves de lait de plus qu'un an auparavant. C'est la conséquence des apports supérieurs de lait !

Grâce aux mesures de propagande et aux efforts commerciaux, la consommation du lait et des produits laitiers s'est accrue sensiblement depuis 1959. Ainsi, on a absorbé en 1960 par habitant, dans notre pays, 434 kg de lait sous diverses formes (+0,5 % par rapport à 1959). La légère diminution de la consommation de lait en vrac a été largement compensée par une augmentation de la consommation de produits laitiers. La Suisse « moyenne » a absorbé en 1960 8,09 kg de fromage (+2,1 % par rapport à 1959), 6,82 kg de beurre (+4,4 %), 2,56 kg de crème (+7,1 %) et des quantités croissantes de yoghourt puisque ce dernier produit a subi une augmentation de ses ventes de 20,7 % en 1960.

Enfin, l'Union suisse du commerce de fromage est parvenue à augmenter de 234 wagons de 10 tonnes les exporta-

tions des diverses sortes de fromages en 1960 par rapport à un an auparavant. Ainsi, l'an dernier, ce sont 2994 wagons de fromages qui ont quitté notre pays pour diverses destinations.

L'heureuse évolution illustrée ci-dessus témoigne non seulement des efforts réalisés par l'économie laitière suisse pour sortir de ses difficultés, mais encore de la compréhensivité active des consommateurs et de leur fidélité aux produits laitiers indigènes. B.

Nouveau record de l'industrie suisse des machines

Les exportations de l'industrie suisse des machines ont atteint en 1960 un nouveau record. 190.526 tonnes (172.560) de machines, instruments, appareils et véhicules, représentant une valeur de 2666 millions de francs (1959 : 2287 millions) ont en effet été exportés au cours de cet exercice. Ainsi les résultats obtenus en 1959 ont été dépassés de près de 17 %. La part de l'industrie des machines et des appareils dans les exportations totales de la Suisse a passé de 31 à 33 %.

Le 17 % de ces ventes à l'étranger, soit 459 millions de francs a été passé par l'industrie des machines textiles. La part du groupe des machines et appareils électriques est presque aussi importante puisqu'elle représente 455 millions de francs. Les exportations de machines-outils ont légèrement augmenté et passé à 329 millions. Ainsi, on constate que les industries des machines électriques, des machines-outils et des machines textiles ont assuré environ la moitié de l'ensemble des exportations de ce secteur économique. Les autres produits industriels exportés comprennent notamment des machines à vapeur, des turbines ainsi que divers appareils et instruments.

Les deux tiers de toutes ces exportations sont destinés à des pays européens. Elles se répartissent ainsi : 1099 millions de francs pour les pays de la CEE et 470 millions de francs pour les membres de l'AELE. La République fédérale allemande est comme précédemment le principal client de notre industrie des machines. Elle a en effet acheté pour 469 millions de francs en 1960, soit presque autant que tous les pays de l'AELE réunis.

On comprend dans ces circonstances que notre industrie des machines ait le plus grand intérêt à voir combler le fossé entre le Marché commun et l'Association européenne de libre-échange. Relevons enfin que l'importance des marchés extra-européens va en croissant.

Journée financière

Pour commenter la première journée de nos bourses, il est intéressant de faire un parallèle entre le dernier compte rendu de la Société des Banques Suisses et le développement des cours de nos principales actions dans ce début de semaine.

Le communiqué relève en substance les changements rapides de situation devenus règle dans notre monde agité, au cours de ce second semestre. Changements qui peuvent altérer subitement les conditions régnant sur le marché des capitaux et de l'argent. L'origine de ces fluctuations imprévisibles ne réside pas dans le domaine de l'économie, mais dans celui de la politique.

A Zurich, le marché révéla hier encore d'excellentes dispositions, et la physionomie du marché reste sensiblement dans la ligne tracée la semaine dernière.

Les grandes banques commerciales ont suscité de nombreux échanges acquérant de substantielles plus-values, en particulier Crédit suisse, qui terminait à 3.095 (+155).

Les assurances également ont effectué un excellent départ. Réassurances (+110), Zurich (+140).

Dans les industrielles, les plus-values ne furent pas aussi conséquentes, mais se situèrent à un niveau qui témoigne de la haute conjoncture dans nos grandes industries. Citons Bally (+65), Ciba (+50), Lonza (+40), Nestlé porteur — moins soutenu qu'auparavant — (+30) et le titre nominal (+35).

Dans le compartiment étranger, peu de changement à signaler, si ce n'est que les cours varièrent dans d'étroites limites et la tendance générale à la baisse. B.

DANS NOS CANTONS

BALE

Des escrocs devant le tribunal. — Le tribunal correctionnel de Bâle a eu à sa barre un couple accusé d'escroquerie, abus de confiance, avantages à créanciers aux dépens d'autres créanciers et insolvabilité. Le mari, âgé de 27 ans, a été condamné à 3 ans de réclusion, à une amende de 1.000 francs et à la privation des droits civiques pendant 3 ans. Sa femme, âgée de 33 ans, est condamnée à un an de prison avec sursis pendant 4 ans.

Un beau jubilé. — Le 13 mai 1911, M. Karl von Blarer (Aesch) avait été assermenté comme membre du Grand Conseil, où il a siégé sans interruption depuis lors. Le Grand Conseil a fêté de vétéran unique dans nos annales par un dîner en commun au château de Bottmingen.

Une centenaire. — Aujourd'hui, 14 mars, Mme Anna Schindler-Paul célèbre son centième anniversaire.

Avec les troupes de transmission. — L'Assemblée des délégués de l'association suisse des troupes de transmission a siégé à Bâle sous la présidence du major J. Schlageter de Bâle. M. Secrétan a été nommé membre d'honneur.

Académie suisse des sciences médicales. — La réunion de l'académie suisse des sciences médicales a eu lieu à Bâle. Après un discours du professeur W. Loeffler, les participants ont entendu de nombreux exposés scientifiques.

BERNE

Navigabilité des aéronefs importés. — Le Conseil fédéral adresse un message aux Chambres en faveur de l'approbation de l'accord multilatéral relatif aux certificats de navigabilité des aéronefs importés, conclu à Paris le 22 avril 1960.

Le chef d'armes des troupes légères se retire. — Né en 1905 et originaire de Genève, Valeyres-sous-Rances, Bienne et Mitloedi, le colonel divisionnaire

Jacques Boissier, chef d'armes des troupes légères, a demandé au Conseil fédéral de le libérer de ses fonctions à fin juin 1961, pour des raisons de santé.

Une démission. — Le Conseil fédéral a pris note, avec remerciements pour les services rendus, de la démission de M. Carl Koechlin, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, à Bâle, de ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Banque nationale suisse. Il l'a remplacé par M. Albert Ernst, directeur des usines von Moos S.A., à Lucerne.

LUCERNE

Le plus vieux wagon-restauration de Suisse. — Le plus ancien wagon-restauration suisse vient d'être remis à la maison des transports de Lucerne. Il s'agit d'un wagon datant de l'époque d'avant la première guerre mondiale du type de la « voiture de Compiègne », qui vit la signature de l'armistice. Ce wagon a été construit à Prague en 1914.

ST-GALL

Accident mortel. — Le petit Thomas Lienhard, né en 1958, qui s'amusait avec sa sœur âgée de 3 ans, sur le trottoir de la rue Saint-Gall à Gossau s'est soudain libéré de la main qui le tenait et s'est élançé sur la chaussée au moment où survenait une motocyclette. Le malheureux, projeté sur la chaussée à plusieurs mètres, est mort durant son transport à l'Hôpital.

SCHWYTZ

Malversations. — Un employé de l'entreprise d'engraisage de porcs au couvent d'Einsiedeln a commis des détournements, vendant au cours des ans une soixantaine de porcs et gardant l'argent pour lui. On estime de 5.000 à 10.000 francs les pertes subies par l'établissement. Cet individu s'est enfui en Allemagne avec une amie, une employée de maison de nationalité italienne. La police allemande a procédé à leur arrestation. Une demande d'extradition vient d'être faite.

SOLEURE

Demande de crédits. — Le Conseil d'Etat du canton de Soleure demande au Grand Conseil des crédits pour la construction de deux halles de gymnastique et d'engins de gymnastique ainsi que d'un bassin de natation sur les terrains de l'école cantonale à Soleure.

ZURICH

Des comptes favorables. — La Municipalité de Zurich, dans un rapport au Conseil législatif de la ville, relève que les comptes de 1960 se présentent sous un jour plus favorable que ne le prévoyait le budget. En effet, pour la première fois depuis 1955, on a réussi à équilibrer les comptes ordinaires et extraordinaires et à réduire la dette publique.

ECHOS ET NOUVELLES

L'appendicite de Romy Schneider coûtera 12 millions à Mme Popesco

Dans quinze à vingt jours, Romy Schneider pourra tenir son rôle au Théâtre de Paris.

Ce n'était qu'une crise d'appendicite. Mais il était temps qu'on l'opère : quelques heures de plus et elle risquait la péritonite.

Elle avait été transportée à la clinique Ambroise-Paré, à Neuilly. On l'endormit.

A 16 heures, tout était terminé. Alain Delon, son fiancé, a passé l'après-midi et la soirée en allées et venues à bord de sa Ferrari rouge entre la clinique et le théâtre.

A dix heures, il fit une dernière visite à Romy : il avait entassé dans sa voiture les corbeilles de fleurs qui attendaient dans la loge de la vedette.

Tout le monde n'avait pas été prévenu à temps. Notamment tous les Italiens qui étaient venus spécialement en avion pour assister à la générale de « Dommage qu'elle soit une p... ».

Quant à Elvire Popesco, qui conserve son sang-froid dans la tempête, elle a passé une partie de la nuit à faire ses comptes : trois semaines de retard pendant lesquelles il faudra payer les acteurs et les techniciens (120 personnes au total).

Bilan : douze millions d'anciens francs.

C'est le moment qu'a choisi un chapelain de Hambourg pour accuser la malheureuse Romy d'immoralité à la suite de la diffusion télévisée de la pièce d'Aristophane, *Lysistrata*. Le tribunal de Hambourg (qui vient de blanchir *L'Amant de lady Chatterley*) va donc être appelé à juger Aristophane (et Romy Schneider).

Quadros met au défi ses adversaires de le tuer ou de le déposer

« Me déposer ou me tuer », telle est l'alternative que le président Quadros laisse aux adversaires de sa politique, y compris certaines personnalités américaines. « Des hommes puissants m'ont déjà contacté pour exprimer leur mécontentement de mon gouvernement, a-t-il déclaré, mais j'ignorerais et les applaudissements et les huées ».

Portrait robot

Grâce à un portrait robot, l'assassin de Mrs Batten, l'antiquaire londonienne de Cecil Court, est arrêté. C'est un Pakistanais de vingt et un ans, Edwin Bush. Un policeman l'a reconnu un soir, dans une rue de Londres, et l'a ceinturé.

Notre chronique de politique étrangère

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Gaule de ne vouloir pas paraître participer à des négociations, aussi longtemps qu'on n'est pas certain d'aboutir. « Que les rebelles déposent d'abord les armes ! » s'exclamaient encore, il y a moins d'une année, le président de la République. Autant il se sent suffisamment fort pour faire admettre par les Français, la décision finale qu'il prendra, autant il ne veut pas risquer un second Melun, soit personnellement, soit par délégués interposés, tant il est vrai que sa position s'en trouverait gravement ébranlée. L'expérience l'a rendu prudent et le sens de grandeur nationale qui l'anime l'oblige donc, jusqu'à l'heure où les points de vue en présence se rencontreront, à garder le silence : ses atouts, la dignité gouvernementale et... le silence. Voilà pourquoi les prises de contact se poursuivent dans le plus grand secret.

Depuis l'affaire du « Santa Maria » l'opposition, bien que muselée, emprisonnée, dans toute la péninsule ibérique, a relevé la tête. Dans le domaine de la répression, le Portugal et l'Espagne sont solidaires. Or, tandis que naviguait le transatlantique tombé aux mains des démocrates lusitaniens, de graves incidents éclataient dans une des colonies que Lisbonne tient fermement en mains, l'Angola. Territoire voisin du Libéria, ce dernier, le plus ancien des Etats noirs libres de l'Afrique, intervenait auprès de l'ONU, immédiatement soutenu par le groupe afro-asiatique, auquel s'était jointe l'URSS. C'est une trentaine de membres qui prennent de nouveau position contre le colonialisme, plus terrible encore quand il s'agit de petites puissances. Mais le chaos congolais et le drame algérien feront réfléchir les membres de l'ONU. D'ailleurs, comme dans le cas de la ségrégation raciale en Union Sud-Africaine, on voit mal comment l'Organisation Internationale pourrait intervenir dans le cas congolais ou celui de la Mozambique, qui est sous même souveraineté lusitanienne ? Néanmoins il est bon que de tels sujets soient traités à la tribune de Manhattan et que ce ne soit pas toujours uniquement la France, la Belgique, la Hollande et l'Angleterre qui soient sur la sellette,

Bonnes intentions !

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais la plus intéressante des tentatives de rapprochement est celle qui s'esquive entre la République Fédérale Allemande et la Pologne. Elle vient d'être amorcée directement — ce procédé est décidément à la mode — par les conversations que le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Varsovie, M. Rapacki vient d'avoir, à Vienne, avec son collègue et les dirigeants autrichiens. Bien que la Pologne ait abandonné toutes velléités d'indépendance politique envers Moscou, velléités que son peuple avait manifestées, il y a trois ans, elle se présente comme un élément d'avant-garde du monde communiste en direction ouest et permet certains « tests » utiles, en fin de compte, à la diplomatie du Kremlin. C'est pourquoi, à côté de la zone européenne désatomisée, qui est

son cheval de bataille, M. Rapacki a avancé l'éventualité d'un pacte de non-agression. Immédiatement le Chancelier Adenauer, tout en déclarant qu'il souhaite l'amélioration des rapports polono-allemands, a rappelé quelques principes de base de la politique étrangère de son gouvernement. Il y a d'abord la frontière Oder-Neisse ; puis il y a le principe d'autodétermination des 18 millions d'Allemands groupés dans la partie est de l'ancien territoire. Or, dès qu'on passe à ce stade de l'examen, le différend sort du cadre germano-polonais pour entrer dans celui des rapports avec l'URSS. Dès ce moment, ce n'est plus Varsovie mais bien Moscou qui est seul habilité pour mener les négociations ! C'est une autre affaire !

Me Marcel W. Suès.

Les cantons s'appauvrissent-ils ?

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

croître dans des proportions considérables. On n'y porterait sans doute pas remède en augmentant le taux des impôts, car cela entraînerait presque à coup sûr une augmentation correspondante des dépenses de l'Etat.

Cette situation montre la vulnérabilité de la situation financière des cantons suisses. Quand on pense que le 45 % de leurs ressources provenaient des impôts en 1946 et que la proportion s'élevait à 54,2 % en 1959, on ne peut que se dire que les finances cantonales dépendent toujours plus étroitement du produit des impôts. Or, celui-ci est étroite-

ment dépendant de la conjoncture économique et le moindre fléchissement de celle-ci entraînerait une moins-value importante des recettes fiscales, ceci à un moment où l'Etat aurait sans doute besoin de ressources accrues.

La conclusion que l'on peut tirer de ce qui précède est que le redressement de la situation réside bien moins dans les aggravations des charges fiscales que dans une meilleure sélection des dépenses publiques. C'est hélas bien ce qui paraît le plus malaisé à réaliser.

M. D'A.

Bourse de Zurich

ACTIONS SUISSES

	C. du 10	C. du 13
U.B.S.	4000	4010
Crédit suisse ...	3140	3095
Banque fédérale ..	536	532
Elektro-Watt ...	2640	2650
Interhandel ...	5110	5170
Motor-Colombus ..	2130	2170
Italo-Suisse ...	1065	1058
Réassurances ...	3360	3450
Zurich assurances	6650	6790
Saurer, Arbon ...	1770	1785
Aluminium-Ind. AG	5750	5700
Bally AG ...	1930	1995
Brown-Boveri ...	3900	3850
Ciba ...	13450	13500
En. élect. Simplon	725	725 d
Chocolats Villars	990/1010	980
Lonza ...	3025	3065
Nestlé porteur ...	3400	3430
Nestlé nominalif ..	2085	2120
Löki Winterthur ..	345	340
Sulzer AG ...	4350	4325

ACTIONS ETRANGERES

	C. du 10	C. du 13
Alumin. Cdt Montréal	147	149 1/2
Baltimore & Ohio ..	150 1/2	149
Canadian Pacific ..	98	96 1/2
Du Pont ...	904	899
Eastman Kodak ...	500	499
General Electric ..	292	291
General Motors ...	192	190 1/2
Int. Nickel ...	286	284 1/2
Kennecott Copper ..	360	360
Montgomery Ward ..	139	140 1/2
National Distillers ..	121	121
Pennsylvania RR ..	59 1/2	60 1/2
Standard oil NJ ..	189 1/2	189
US Steel ...	377	374
NV Philips ...	1460	1422
Royal Dutch ...	170	169 1/2

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne ...	106.-	110.-
Angleterre ...	11,90	12,20
Autriche ...	16,35	16,85
Belgique ...	8,25	8,55
Canada ...	4,35	4,40
Espagne ...	6,95	7,35
Etats-Unis ...	4,29	4,33
France NF ...	85,50	88,50
Italie ...	67.-	70.-

Cours de l'or

	Achat	Vente
20 fr. suisse ...	32,25	34,25
Napoléon français	31,75	33,75
Souverain anglais	39,50	41,50
20 dollars USA	170.-	176.-

GUERRE ET PAIX

d'après l'œuvre de Léon Tolstoï

RESUME. — En 1812, Napoléon envahit la Russie et menace Moscou. Les Rostov quittent précipitamment Moscou, emmenant avec eux un convoi de blessés, pour leur éviter de tomber aux mains de l'ennemi. Parmi ceux-ci, le prince André Bolkonsky, ancien fiancé de Natacha Rostov, est gravement atteint, mais la jeune fille ignore sa présence.



R616 ASUVI

L'heure du départ arrive enfin. Les Rostov s'empilent dans la voiture de tête et, pendant une interminable minute, contemplant en silence la maison où ils ont été si heureux... « La reverrons-nous jamais ? » murmure la comtesse, d'une voix étranglée. Le comte presse sa main et lance d'un ton qu'il s'efforce de raffermir : « En route... et à la grâce de Dieu ! » — « A la grâce de Dieu ! » répète le chœur avec ferveur. Le vœu est lancé de charrette en charrette comme une suppliante litanie, puis la file s'ébranle. Alors, commence la difficile traversée d'une ville qui semble frappée de folie. La foule s'agit en tous sens, chargée de colis et de paquets hétéroclites. On crie, on s'interpelle, un enfant perdu pleure au milieu d'une rue... Déjà les horreurs de l'exode. « Cher Moscou », murmure Natacha, les larmes aux yeux. « Je ne t'oublierai jamais... » Elle s'arrête brusquement et se penche par la portière, le doigt tendu : « Mon Dieu, là-bas, vous ne voyez pas ? Pierre ! C'est Pierre ! »



R62A

En entendant crier Natacha, tous les voyageurs se penchent d'un seul coup à la portière. « Tu te trompes, ma chérie », proteste sa mère. « Cet homme-là ne peut pas être Pierre Bezukhov ! » Celui que Natacha désigne a l'allure d'un cocher. Il est vêtu d'un grossier caftan, coiffé d'un bonnet de fourrure et erre dans la foule, les bras ballants, d'un air curieusement détaché, presque égaré... « C'est Pierre, j'en suis sûre », répète la petite, très excitée. « Arrêtez ! Je vais l'appeler ! » L'homme tressaille en entendant ses cris. Il hésite un instant, puis s'approche de la voiture. « C'est bien lui », crie Natacha. Une barbe de plusieurs jours mange ses joues creusées. Dans ses orbites enfoncées, ses yeux brillent d'un curieux éclat. « Pierre, vous êtes ici, vous êtes sauvé », continue Natacha, radieuse. « Vous m'aviez promis de revenir. Merci... et maintenant, vite, vite, montez avec nous ». — « Non », dit Pierre en secouant la tête d'un air étrange. « Je ne peux pas, Natacha, Je DOIS rester ici ».



R62B

Pétya, qui s'est hissé près du cocher, se penche vers Pierre, les yeux brillant d'excitation. « Pierre », crie-t-il. « Vous avez vu la bataille de Borodino, n'est-ce pas ? Oh, racontez-nous... » — « Je ne l'ai que TROP vue », reprend le jeune homme sombrement. Une lueur rapide a traversé son regard. Il détourne la tête... Cependant, le comte Rostov et toute la famille se joignent aux prières de Natacha : « Venez avec nous. Rester ici serait de la folie... » — « C'est impossible », murmure Pierre, et d'un geste, il ordonne lui-même au cocher : « Allez, en avant ! Ne perdez pas plus de temps ! » La voiture s'ébranle tandis que Natacha penche à la portière son petit visage furieux et désolé. « Pierre, Pierre ! » crie-t-elle, avec obstination. Un instant le jeune homme sort de son étrange apathie, il court le long de la voiture, attrape la main de Natacha, y pose ses lèvres. « Ne m'oubliez pas ! Ne m'oubliez jamais ! » murmure-t-il avec emportement. Puis il se dérobe d'un bond et se perd dans la foule.

(A suivre).

Sur les ondes suisses

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos - Concert matinal ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir sous Monte-Ceneri) ; 12.00 Refrains 1930-1940 ; 12.15 La discothèque du curieux ; 12.30 La joie de chanter ; 12.45 Informations ; 12.55 Colonel-Docteur (XXX) ; 13.05 Mardi les gars ; 13.15 Disques pour demain ; 13.40 Vient de paraître ; 14.00 Fin ; 16.00 Le thé en musique ; 16.30 Conversation avec Jean Duché ; 16.45 Le clavier est à vous ; 17.00 Rendez-vous avec... ; 17.10 Trio Carmirelli ; 17.30 Dépaysement ; 17.50 Les chroniques du mardi ; 18.15 En musique ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 19.00 Ce jour en Suisse ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Voyage immobile ; 20.15 Refrains en balade ; 20.30 Soirée théâtrale : L'Epreuve du Feu ; 22.30 Informations ; 22.35 Le Courrier du cœur ; 22.45 Les Chemins de la vie ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19 h. Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble du Studio de Lugano ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.10 En vitrine ; 20.20 Colonel-Docteur (XXX) ; 20.30 Radio-Lausanne à Montmartre ; 21.00 Mardi les gars ; 21.10 Hier et aujourd'hui ; 21.50 L'anglais chez vous ; 22.05 Les jeux du jazz ; 22.25 Dernières notes, derniers propos ; 22.30 Programme de Sottens.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Mélodies populaires ; 7.00 Informations ; 7.05 Rythmes pour commencer la journée ; 7.30 Arrêt ; 11.00 Emission d'ensemble (voir sous

Monte-Ceneri) ; 12.00 Musique récréative ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Mélodies en vogue ; 13.25 Mélodies populaires ; 13.40 Une rareté musicale ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Arrêt ; 16.00 Questions religieuses protestantes ; 16.30 Musique récréative ; 17.00 Des enfants apprennent à chanter ; 17.30 Pour la jeunesse ; 18.00 Mélodies d'opérettes ; 18.30 Jazz traditionnel ; 19.00 Actualités ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations - Echo du temps ; 20.00 Concert symphonique ; 21.40 Chronique de la recherche et du savoir ; 22.15 Informations ; 22.20 Emission pour les amis de la musique ; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI

7.00 Marche et gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Almanach sonore ; 8.00 Arrêt ; 11.00 Emission d'ensemble : Orchestre Radiosa - Fragments d'opérettes - Les concertos de Vivaldi ; 12.00 Musique variée ; 12.30 Informations ; 12.40 Musique variée ; 13.00 Code et vie ; 13.10 Violon ; 13.30 A tire-d'aile ; 14.00 Arrêt ; 16.00 Festival européen du jazz ; 17.30 Le carrousel des musées ; 18.00 Musique demandée ; 18.30 Dix minutes pour notre salut ; 18.40 Chronique de la télévision ; 18.50 Musique de films ; 19.10 Communiqués ; 19.15 Informations - Il Quotidiano ; 20.00 Sur la scène internationale ; 20.15 Opéra et ballet ; 21.55 Pages religieuses dans la littérature italienne ; 22.10 Rythmes et mélodies ; 22.30 Informations ; 22.35 Concerto en fa de Gershwin ; 22.50 Jazz ; 23.00 Fin.

TELEVISION

Relâche.

Revue française de sociologie

EDITEUR

JANVIER - MARS 1961
JULLIARD, PARIS

Dans le but de jeter quelques jalons de ce que devrait être une politique des sciences sociales, Philippe Garigue discute certains aspects méthodologiques des sciences sociales en tant qu'action. Le doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal écrit que les hommes ne doivent pas fuir leurs responsabilités envers l'avenir qu'ils ne doivent pas oublier le passé ou leurs responsabilités envers le présent. Il faut se servir de la recherche pour préparer le monde de l'avenir, un monde sans pays sous-développés et qui ne gaspille ni ses ressources, ni l'intelligence de sa population.

Jacques Maître publie le résultat des sondages sur les attitudes religieuses des Français. Cette statistique des « opinions » qui se base principalement sur la religion catholique éclaire sur la pratique de notre religion dans le pays voisin et ami.

L'évolution de la criminalité est une étude que se propose un spécialiste en présentant « Criminalité et répression en France depuis un siècle ».

La revue ouvre une rubrique « Débats » dans laquelle J. D. Reynaud a choisi la forme polémique pour traiter de la « Critique de la raison dialectique » de J. P. Sartre.

Nous lisons encore une actualité de la recherche sur « Le comportement-suicide et le problème de la tentative » et une enquête sur les conditions de résidence et de logement des personnes âgées.

gil.

Sourions avec Jean Tarec



— Un peu à moi, Joë, de regarder le match, viens tenir le revolver !...

LES AVENTURES DE Miki

(A SUIVRE)



Félix le chat



SI TU VIENS ICI POUR TE MELER DE CE QUI NE TE REGARDE PAS, TU T'EN REPENTIRAS !

(A SUIVRE)

le voyageur de la toussaint

simenon

103

Gilles tendit une main comme découragée vers l'appareil téléphonique, composa un numéro sur le cadran. Mais quand la sonnerie résonna, au bout du fil, il faillit raccrocher. Riquet, qui ne savait pas qui il appelait, le regardait, impressionné, retenant son souffle.

— Allô... Donnez-moi M. Plantel, s'il vous plaît... De la part de Gilles Mauvoisin...

Ses nerfs étaient à tel point exaspérés qu'il aurait été capable d'éclater en sanglots, là, devant le combiné d'ébonite.

— Allô !... M. Plantel ?... Ici, Gilles Mauvoisin...

Il fixait, tout en parlant, le tas de chemises. Il y en avait peut-être cinquante. Il n'avait encore fait qu'effleurer le dossier.

— Allô !... s'impatientait Plantel. Je vous écoute. Parlez...

Et Gilles, la gorge étranglée :

— Je voulais seulement vous annoncer... que je viens d'ouvrir le coffre... Oui... C'est tout, monsieur Plantel... Comment ?...

A l'autre bout du fil, l'armateur, dans tous ses états, demandait à le rencontrer d'urgence. Et Gilles répondait tristement :

— Non, monsieur Plantel... Pas aujourd'hui... Non... Je vous assure que c'est impossible...

Quand il eut raccroché, il resta un bon moment immobile.

— Qu'est-ce que vous allez faire ?

Gilles ne comprit pas. Il avait perçu les syllabes, mais il n'avait pas reconstitué les mots.

— Qu'est-ce que vous allez faire, monsieur Gilles ?... S'ils gardent votre tante...

— Je ne sais pas... Venez...

Il n'avait plus le courage, ce jour-là, de pousser plus loin la lecture des dossiers. Il descendait, suivi de Riquet, aperçut son beau-père qui surveillait, du seuil de l'ancienne église, le mouvement des cars.

Les deux hommes se dirigèrent vers les quais. A cause du passage d'un banc de mulets, il y avait une cinquantaine de pêcheurs à la ligne le long du bassin et la foule se pressait pour les regarder.

En passant devant le « Bar Lorrain », Gilles eut une hésitation. Il poussa la porte, fit entrer son compagnon avec lui, se dirigea vers le comptoir sans jeter un coup d'œil vers la table de Babin.

— Deux fines..., commanda-t-il.

Alors seulement il constata que Babin n'était pas là. Il s'en étonnait quand il vit l'homme au cigare sortir de la cabine téléphonique.

Babin fut frappé par la pâleur de Gilles, par la tension de tout son être. Il vint à lui, les sourcils froncés. Ses yeux n'avaient pas leur ironie habituelle. Il s'était comme humanisé. Il ne parlait plus comme de vieillard à enfant, ou encore, comme il l'avait dit un soir, de loup à mouton.

— Qu'est-ce que vous allez faire ?

La même question que Riquet, la même question que se posaient cet après-midi tant de gens dont Gilles tenait soudain le sort entre ses mains. Car c'était sans doute Plantel qui venait de téléphoner. Il devait être occupé à donner l'alarme de tous côtés.

Rue Gargouilleau, dans l'étude de Me Hervineau, place d'Armes, chez le sénateur Penoux-Rataud, ailleurs encore, les appels se succédaient à une cadence rapide, rapide.

(A suivre)

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Emission d'un emprunt

3 1/2 %

Série 27, 1961, de Fr. 30 000 000

destiné au financement de ses prêts hypothécaires en 1er rang

Conditions de l'emprunt :
 Durée : 16 ans
 Coupures : de Fr. 1000 et Fr. 5000 au porteur
 Cotation : aux principales bourses suisses

Prix d'émission :
100,60 % plus 0,60 % timbre fédéral

Délai de souscription :
 du 14 au 20 mars 1961, à midi

CREDIT FONCIER VAUDOIS
BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer le prospectus et les bulletins de souscription.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'entreprise Billieux & Cie St-Maurice cherche

1 contre-maître

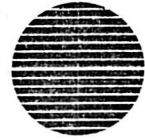
de génie-civil, pour chantier de plaine, région Chamoson. Tél. (025) 3 62 22.

P43225

JEUNE TECHNICIEN - DESSINATEUR EN BATIMENT

serait engagé par entreprise neuchâteloise.

Occasion de se mettre au courant de la conduite des travaux, attachements, métrés, surveillance de chantiers, etc. Place intéressante et d'avenir pour candidat capable. Fonds de secours, caisse de retraite et de prévoyance



NOUS CHERCHONS

un comptable et un magasinier-vendeur

Faire offre de service à

FLORESCAT - Fruits et légumes - SAXON
Tél. (026) 6 22 47

COMPTABLE-CAISSIER

capable, est demandé pour entrée immédiate ou à convenir.

Prière d'adresser offres à Robert von Gunten, produits agricoles, VEVEY.

P489L

Boulangier- Pâtissier APPRENTI

est demandé dans bonne boulangerie. Vie de famille assurée. Petit salaire, dès le début.

Boulangerie - Pâtisserie R. Guéron, à Saxon (VS).

P4125S

On demande SOMMELIERE

débutante acceptée. Entrée tout de suite ou à convenir.

Café du Tilleul, Oulens sur Echallens. Tél. (021) 4 07 84.

P488L

Restaurant « LE CARDINAL » cherche

SOMMELIERE

Entrée tout de suite.

Tél. (027) 2 36 85.

P20352S

A vendre TAUNUS 15 M

Car-Avan en parfait état.

S'adresser tél. (027) 4 14 44.

P20352S

A VENDRE

1 épandeur à fumier belle occasion; 2 charrues portées à 3 pts état de neuf; 2 sarcluses à moteur pour vigne et champ; 1 char à pneus 2000 kg. Vente, échange de toutes machines agricoles et tracteurs.

Richoz Henri, Vionnaz. Tél. (025) 3 42 07.

A vendre 6000 à 7000 kg. de

foin et regain

S'adresser à Antoine Vuillet, Daviaz par Vérossaz.

P4034S

VU LE GRAND SUCCES DE LA NOUVELLE TAUNUS 17 M



Nous vous offrons nos belles occasions à vendre ou à échanger au meilleur prix

1 Peugeot 403, belle limousine grise en parfait état, livrée expertisée avec garantie.

1 Taunus 17 M 1959, 2 portes 4 vitesses, en parfait état, livrée expertisée avec garantie.

1 Taunus 17 M 1959, couleur blanche, en très bon état, livrée expertisée avec garantie.

1 Opel Caravan 1960, couleur bleue, 18 000 km état de neuf, livrée expertisée avec garantie.

1 Combi Taunus 15 M, couleur beige, très bon état, moteur neuf, bas prix. ainsi qu'un grand nombre de véhicules de toutes marques à des prix intéressants avec facilités de paiement.

Garage Valaisan

Kaspar frères, Sion. Tél. (027) 2 12 71
Distributeur officiel FORD

P 23 S

A VENDRE A SAXON

1. Au Vacco, un superbe domaine arboricole d'une surface de 16 000 m². Plantation très soignée, en plein rapport. Avec maison d'habitation et garage. Rendement garanti.

2. Maison d'habitation avec grange et écurie, dépendance, garage, terrain attenant de 3500 m² en vigne et jardin fruitier. Excellente situation à 5 minutes de la gare.

3. Au Vacco, parcelle de 800 m², place à bâtir en bordure du canal.

4. Vers les Ponts, place à bâtir de 1100 m².

5. Aux Lantzes, place à bâtir de 600 m².

6. Au Vacco, parcelle de 1800 m², verger en plein rapport.

7. Au Vacco, parcelle de 2200 m², verger en pommiers et poiriers, plantation de premier ordre. Belle situation à l'angle de deux routes principales.

8. Au Vacco, parcelle de 3300 m² plantée en pommiers, poiriers et abricotiers. Rendement assuré.

9. A Prox-Bovey, en bordure de la route cantonale, parcelle de 2500 m² en rapport.

10. Aux Ritz, champ d'abricotiers de 5200 m² en bordure de route. En rapport. Prix intéressant.

A VENDRE A SAILLON

1. Une parcelle de 2500 m² équipement de premier ordre, en cordons variétés de poires marchandes. Bon rendement.

2. Une maison d'habitation avec terrain attenant de 2000 m².

3. Une parcelle de 5000 m². Convient pour cultures annuelles. Prix intéressant.

A VENDRE A MARTIGNY

Maison d'habitation, construction récente, avec grange et écurie, garage et dépendance, terrain attenant de 4500 m². Prix modéré.

S'adresser à l'Agence Immobilière FIRMIN BERTHOLET, SAXON. Tél. (026) 6 23 22.

Nouveaux monoaxes

Irus :

avec différentiel, 6, 6 1/2, 8, 9 CV.

Fischer :

Turbo-diffuseurs.

Motopompes, toutes capacités.

Tuyaux caoutchouc. Atomiseurs.

Remorques :

Mototreuil, sarcluses et toutes machines agricoles.

ROGER FELLAY

Machines agricoles

SAXON - Tél. (026) 6 24 04

A louer ou à vendre une jolie petite

FERME

située sur Granges (VS), comprenant 35 000 m², partiellement arborisée en plusieurs variétés, rural en bonne condition d'exploitation, ainsi que toutes machines nécessaires à la ferme. Ecrire sous chiffre P 4179 S à Publicitas Sion.

OCCASION

Pour cause de démolition de magasin, à vendre d'occasion :

4 cadres de vitrines 270 x 210 cm.

2 cadres de vitrine 140 x 55 cm.

2 belles portes d'entrée 220 x 100 cm. de construction très moderne

4 portes en bois avec cadre

Fenêtres diverses.

S'adresser à Gaston LUY, Salon-Lavoir Fleur-de-Lys, Tél. 4 27 50, Monthey.

DEMOLITION

A vendre : parquets, portes, fenêtres, tasses d'armoires, barrières en fer, chaudières, radiateurs, charpente, poutraison, planches, fers PN et DIN, tuyaux, vitrines de magasin, cheminées de salon, etc.

Entr. P. VONLANDEN, Lausanne. Tél. 24 12 88.

ANNONCES DIVERSES

FOIN

à vendre bottelé H.D.

Alfred Planchamp, Vouvry.

P4272S

On cherche pour tout de suite

jeune fille comme sommelière

et aider au ménage S'adr. Café Michelod, Verbier-Village. Tél. (026) 7 11 30.

On demande

jeune homme désirant apprendre le métier de boucher - charcutier.

S'adresser à la boucherie - charcuterie Ad. Martin, Vevey.

A louer

à la route de Sion, bât. Beau-Séjour, un local à l'usage de dépôt, en sous-sol, environ 130 m² + 1 garage au rez-de-chaussée.

Prix de location : Fr. 260.— mensuellement.

Pour tous renseignements s'adresser à René Antille, agent d'affaires, rue de Sion 19, Sierre. Tél. 5 16 30 ou 5 06 30.

A louer à Martigny sur l'avenue de la Gare

LOCAUX

en sous-sol, 80 m² Fr. 130.— par mois.

S'adresser au téléphone (026) 6 17 25.

PIA CAMPITELLI PEDICURE

recevra à l'Hôtel de l'Écu du Valais à St-Maurice le jeudi 16 mars.

Syndicat ovin de Leysin cherche pour la saison d'été 1961 un

MOUTONNIER

Faire offres à M. Edmond Byrde, président, Leysin.

A vendre par toute quantité

FUMIER

bien conditionné.

Willy Ramseyer, Palézieux-Gare. Tél. (021) 9 01 81.

P480L

Atomiseurs

neufs. Modèle récent Cédés à conditions très avantageuses.

Ecrire sous chiffre P 182-12 S à Publicitas Sion.

A vendre

BEAU CHIEN

cocker, avec pedigree, roux.

Tél. (025) 4 20 83.

P90022S

Occasion

A vendre poussette pour jumeaux

« Helvetia » en très bon état.

S'adresser au No (027) 2 39 72.

P20345S

VISITEZ LA VASTE EXPOSITION DE

MACHINES A LAVER A PRIX REDUITS

- Machines neuves avec légers défauts de transport
- Machines d'occasion entièrement revisées
- Garanties également sur nos machines d'occasion
- Arrangements de paiement très avantageux

CAFE RESTAURANT DES ALPES
Place du Midi
SION

Mercredi 15 mars 1961
Jeudi 16 mars 1961
Vendredi 17 mars 1961
dès 13 heures

Service Appareils Ménagers S.A. - Lausanne, ch. Rosiers 5

Nos députés dans leur vie quotidienne

=====
 Aujourd'hui :
 photos Cg.
 =====

District de Monthey



Emmanuel Détago, 1916, Champéry, hôtelier, député radical nouveau.



Ami Pignat, 1918, Vouvry, ouvrier d'usine, député radical dès 1957.



Charles Boissard, 1922, employé Ciba, Monthey, député radical nouveau.



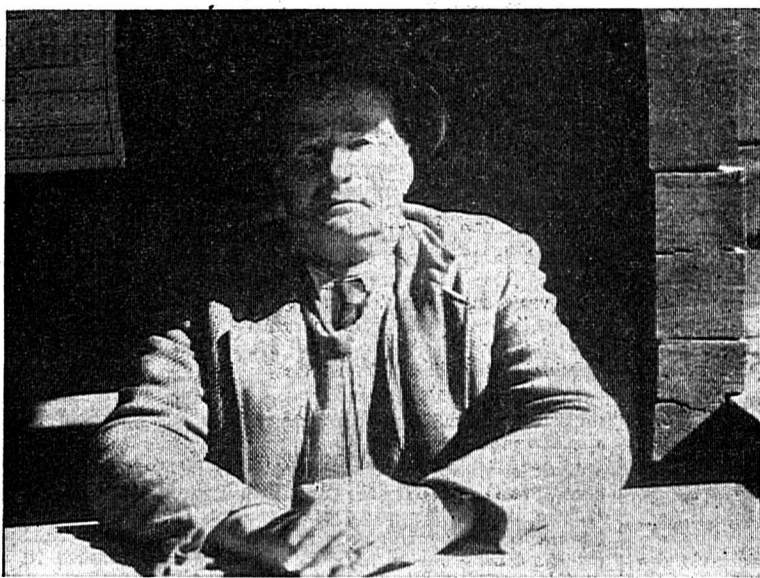
René Turin, 1921, ouvrier d'usine, Collombey-Muraz, député radical nouveau.



Paul de Courten, 1899, Monthey, avocat et notaire, député conservateur dès 1945.



Isaac Marclay, 1912, Troistorrents, instituteur, député conservateur dès 1949.



Léon Ecœur, 1900, Val d'Illiez, notaire, député conservateur nouveau.



Georges Berra, 1922, Champéry, commerçant, député conservateur nouveau.



Hyacinthe Parchet, 1913, Vouvry, buraliste postal, député conservateur dès 1953.



Pierre Turin, 1905, Collombey-Muraz, agriculteur, député conservateur dès 1949.



Henri Baruchet, 1919, Port-Valais, instituteur, député conservateur nouveau.

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

SPORT-CLINIQUE

Ce n'est pas qu'avec une crosse que l'on joue au hockey

Ouf ! Le championnat suisse de hockey sur glace est enfin terminé ! laissant çà et là des cicatrices très profondes et éternelles. Viège s'en est merveilleusement tiré pour son apprentissage en LNA; Sierre, Montana-Crans et Martigny ont fait de leur mieux. Quant au HC Sion, nous ne pouvons que compatir à sa douleur et espérer qu'il ait le courage de recouvrer sa position morale que nous lui connaissons et mettre tout en œuvre pour reprendre place en LN. Mais là ne sont pas nos préoccupations d'aujourd'hui; et, plutôt que d'une analyse des clubs, parlons du joueur de hockey tout simplement, faisant quelques considérations d'ordre tout à fait général.

Au rythme auquel se meut le hockey sur glace moderne, ce sport risque de perdre passablement de son charme, en ce sens que l'amateurisme prôné si haut par nos chefs de files et responsables se trouve gravement entamé. Il est certes normal qu'un entraîneur se voie rétribué, non pas sur la base de salaire, mais bien plutôt comme une récompense méritée, un merci à tant de sacrifices et de dévouement. Qu'une prime soit remise à tous les titulaires d'une équipe, nous le comprenons fort bien à l'occasion d'une grande victoire par exemple ou d'un exploit remarquable; mais de là à ne dédier une certaine somme d'argent qu'à un ou deux numéros d'un club parce que mommés X... ou auteurs de 3 goals lors de la dernière rencontre... non Messieurs, pas d'accord du tout !

Il est par ailleurs normal qu'un international touche sa solde à la fin d'un entraînement en vue de la formation de l'équipe nationale. Et là, un grand effort reste encore à être accompli de la part de notre Conseil fédéral d'ordinaire si judicieux et perspicace lorsqu'il s'agit d'équiper notre armée. Du moment que les championnats du monde devaient se dérouler en Suisse, un montant fixe alloué par la Confédération aurait dû être réservé à un entraînement sérieux de quelques semaines et ainsi permettre à notre formation helvétique de recevoir en vraie ambassadeur les divers pays prenant part à ces journées.

En portant les couleurs d'un club, il semble que le joueur devrait mettre tout en œuvre pour faire honneur à ses couleurs et oublier son égoïsme et son prestige personnel. C'est très spectaculaire qu'une descente en solo, un saut par-dessus une haie de cannes et un goal en finish. Mais neuf fois sur dix une action solitaire se brise sur la défense adverse, neuf fois sur dix également l'occasion de passer à un coéquipier démarqué saute à l'œil et rendrait l'attaque combien plus dangereuse. Le dribbling est un art, et rares sont les artistes... nombreux les apprentis par contre ! Combien souvent ne voit-on pas le gardien lorgner en direction des galeries avant même d'avoir effectué sa parade ou capté le puck. L'arrière ose « pétouiller » pour faire la belle jambe, sans craindre une intervention adverse et souvent le public du dimanche, celui qui ne se rend au match que deux fois l'an, se plaît à voir jouer au chat et à la souris et favorise ainsi la faiblesse et l'orgueil du hockeyeur. Un jeu viril et consciencieux n'est-il pas plus agréable à suivre ? Je dis bien « consciencieux », car chaque titulaire d'une équipe est tenu de faire tout son possible : faire son malin ou la mauvaise tête ne sont moralement pas autorisés. Si l'on est indisposé ou en mauvaise forme, qu'on le dise à l'avance; sans ça, si l'on accepte de revêtir l'armure de son club, on se bat vaillamment.

De quelle façon doit-on se « battre » ? Sportivement ! Voilà la seule et unique réponse. Celui qui entre sur la glace dans l'intention de se venger d'un mauvais coup n'est qu'une brute; le polltron qui évite l'adversaire pour ne pas risquer de

se faire mal n'est pas un sportif, pas plus que celui qui veut vaincre par la violence. Le hockey sur glace n'est pas un sport de demoiselles ni un défilé de mode, c'est un sport rude et sec où le body-check est à l'ordre du jour. L'engin mis entre les mains de l'exécutant et qu'on appelle une crosse se trouve être une arme excellente de combat et d'une efficacité reconvenue. Heureusement ce genre d'exhibition se rarifie de plus en plus grâce aux sanctions qui en général ne sont pas prises de main morte.

Le joueur de hockey est un ambassadeur. En effet, il se couvre du nom d'une localité qu'il a le devoir et l'honneur de représenter et faire connaître au-dehors. Mais ce métier d'envoyé spécial ne s'apprend pas en un jour et pour se montrer à la hauteur de sa tâche, le diplomate doit forger ses armes. C'est pourquoi il se présentera régulièrement aux entraînements, ce qui est d'abord une marque de politesse envers ses supérieurs de club, il fera preuve d'un esprit de compréhension et se pliera sans ricaner aux ordres reçus... Ce n'est pas en vue de pouvoir figurer dans la première formation qu'il se montrera docile aux directives de son chef technique, mais bien plutôt en vue de rendre service à son club, même si ses aptitudes trop modestes devaient le laisser deux ou trois saisons sur la touche. Combien de fois ne voit-on pas un joueur pourtant très doué, suivre son équipe en remplaçant seulement et ne mettre ses patins sur la glace que quelques minutes par année. Mais celui qui a compris qu'il est au service de son club et non pas vice-versa, celui-là, oui ! a compris le vrai sens du mot équipe.

Il est aussi regrettable de voir le mauvais esprit dont font preuve les jeunes surtout, ceux qui se croient maîtres et seigneurs avant même d'avoir été sélectionnés. Il suffit que l'entraîneur leur dédie

à l'occasion quelques éloges ou les autorise à disputer une rencontre amicale pour qu'ils se voient déjà au sommet de l'échelle. Si par un malheur on venait à les laisser de côté et ne pas les convoquer pour le match suivant, aussitôt de jurer tous les saints du ciel, de vendre canne et patins et se mettre à critiquer ce qui était un rêve la veille. Il est également une faute grave pour un sélectionneur que de prélever de trop jeunes recrues. Certes, il existe des écoliers à qui les talents ne manquent pas et qui souvent peuvent en apprendre aux aînés. Qualité ou non, là ne doit pas être la première des préoccupations, en ce qui concerne les jeunes. Il faut voir s'ils sont mûrs, bien éduqués et capables de se comporter en gentlemen. Parce qu'ils jouent comme les « grands » ces galopins se croient autorisés à faire tout comme les « grands ». Il n'est pas normal, à mon avis, qu'un jeune homme de 16 ou 17 ans reçoivent régulièrement de ses parents la permission de se rendre deux fois par semaine dans les quatre coins de la Suisse pour ne rentrer qu'à deux ou trois heures du matin. A moins qu'il soit en vacances ou que son patron d'apprentissage consente à lui accorder un congé le lendemain matin... mais encore ! Mais allez le dire aux parents ! Ils sont d'une fierté incroyable et se sentent blessés si quelqu'un ose s'exprimer clairement.

Le coach, que l'on qualifie souvent d'inutile, de coupe-citrons ou porte-valise, accompli certainement le travail primordial dans une équipe. C'est en effet de lui la plupart du temps que dépendent les résultats. Il doit avoir l'œil ouvert, connaître l'équipe adverse et étudier (si possible avant la fin du match) qu'elle est la meilleure des solutions quant aux changements des lignes ou modifications d'équipe en cours de jeu. Tel ou tel joueur en face de l'aillier gauche ferait meilleure figure; un arrière transposé à l'avant peut changer complètement la physionomie de la partie; le minutage des hommes sur la glace; etc. etc. tout est de son ressort exclusif, sans que le président du club ni le secrétaire ou autre personnage de la haute direction se croie permis de donner des ordres. Un coach, et tout le reste se tait ! Voilà l'article No. 1 du règlement. L'entraîneur même doit se conformer aux instructions; qu'il dise son mot avant ou après le match, parfaitement d'accord; mais, pendant la rencontre: pas de discussions !

Zamy

23ème JOURNÉE DU CHAMPIONNAT D'ITALIE

Stop pour Inter et Juventus

RESULTATS. — Atalanta-Roma 0-0, Bologna-Bari 0-0, Fiorentina-Catania 2-0, Vicenza-Udinese 2-2, Lazio-Sampdoria 0-1, Lecco-Inter 2-1, Milan-Juventus 3-1, Napoli-Spal 0-2, Torino-Padova 0-0.

Chaque dimanche, le championnat d'Italie devient plus captivant. Alors que tous les connaisseurs pensaient que la marche triomphale d'Inter et Juventus continuerait, voilà que ces deux grandes formations ont trouvé leur maître. Cette 23ème journée a été particulièrement favorable au Milan F.C. Mais revenons-en au championnat.

Le match nul obtenu sur le terrain très difficile d'Atalanta nous prouve que l'AC Roma n'est pas au mieux de sa forme surtout dans son compartiment offensif. Le résultat le confirme.

Bari, conformément à sa tactique bien préparée, est parvenu à glaner un point à l'équipe locale. Quant à Bologna qui change depuis fort longtemps réguliè-

ment sa composition, a une fois de plus, déçu son public toujours moins nombreux. Hier nous ne comptons que 20.000 spectateurs. Il faudra un redressement immédiat au sein de l'équipe dirigée par Vinicio, le fameux centre-avant.

Fiorentina a joué le jeu absolument offensif (WM) et a surpris son adversaire durant la seconde mi-temps où à deux reprises le gardien Gaspari fut battu proprement sur tir de Hamrin et pour ne pas faillir à la tradition, l'équipe de Catania dû concéder un auto-goal. Cette équipe joue vraiment de malchance. Notons également l'absence de Montuori remplacé par le sud-américain Antoinho qui ne fit pas oublier le titulaire, loin de là.

Le derby à Vicenza s'est terminé sur un score nul qui aura contenté acteurs et spectateurs.

Lazio confirme son classement en se faisant battre par le régulier Sampdoria. Quatre points l'éloignent actuellement de l'avant-dernier Bari et nous ne voyons pas comment cette équipe parviendra à se tirer d'affaire. C'est en effet l'équipe la plus faible de la catégorie nationale.

Lecco, grâce à une dépense d'énergie peu commune et un soutien moral de tout le public (23.000) a réalisé l'exploit du jour en infligeant une défaite amère à H.H. and his boys qui ne s'attendaient pas à pareille résistance. Une seule excuse valable pour le vaincu: par suite de la blessure du centre-demi Bolchi, Inter s'est vu dans l'obligation de disputer la presque totalité du match à dix joueurs seulement. Le Président Moratti (Inter), ayant appris au micro la défaite de la « Juve » a gardé malgré tout son sourire qui le caractérise. Le malheur des uns...

Milan, en présence d'un public record, 100.000, plus encore, avec une recette astronomique pour une rencontre de championnat (730.000 de nos francs suisses), a su stopper la grande « Juve » qui depuis deux mois n'avait pas connu la défaite. Liedholm, malgré son âge respectable, a été l'âme de cette victoire incontestable et entièrement méritée. Sivori a été le seul élément de la

Le Concours du Ski-Club Daviaz

Voici les résultats de ce concours dont nous avons publié le compte-rendu hier :

FOND
JUNIORS (1 boucle 10 km.)
1. Richard Marcel, Daviaz 36'44"
2. Daves Gildas, Vérossaz 36'47"
3. Morisod Hubert, Vérossaz 37'38"
4. Saillen André, Daviaz 38'36"
5. Zemmatten Bernard, Vérossaz 42'10"

FOND COMBINE
SENIORS ELITE
1. Jordan Raymond, Daviaz 30'29"
2. Biollay Gaston, Douane 31'35"
3. Schwery Hermann, Douane 31'47"
4. Jordan Alexis, Daviaz 32'25"

GRAND FOND (2 boucles)
1. Schwery Hermann, Morgins 1.04'37"
(Challenge Emile Dubois)
2. Jordan Alexis, Daviaz 1.06'08"

SLALOM GEANT
JUNIORS
1. Marclay Jean-Daniel, Choëx 2'31"3
(Challenge Antamatten)
2. Jacquier Fernand, Salvan 2'31"7
3. Décaillet René, Salvan 2'35"5
4. Daves Gildas, Vérossaz 3'00"4
5. Max Louis, Evionnaz 3'14"2

DAME (solo)
1. Gyssing Jeannette, Salvan 2'31"4
(Challenge Perrin)

SENIORS I
1. Solioz Sylvain, Morgins 2'09"2
(meilleur temps, Chall. Montfort)
2. Matthey Norbert, Salvan 2'13"2
3. Jordan Alexis, Daviaz 2'22"8
4. Schwery Hermann, G.F., Morgins 2'27"4
5. Guérin Raphaël, Monthey 2'30"9

SENIORS II
1. Jordan Fernand, Daviaz 2'23"7

SENIORS III
1. Bourban Louis, Garde Front. 2'34"1

O.J. FILLES
1. Bourban Antoinette, Morgins 2'53"2

O.J. GARÇONS
1. Bourban Pierre-Willy, Morgins 2'12"8

COMBINE FOND-SLALOM GEANT
SENIORS ELITE
1. Jordan Raymond, Daviaz 3.56
(Challenge Ski-Club)
2. Schwery Hermann, Morgins 11.56
3. Biollay Gaston, Garde Front. 22.62

JUNIORS
1. Daves Gildas, Vérossaz (Challenge Jordan)
2. Morisod Hubert, Vérossaz
3. Richard Marcel, Daviaz
4. Zemmatten Bernard, Vérossaz

Challenge par Equipe :
SLALOM GEANT TOUTE CATEGORIE
1. Salvan (Chall. Saillen Joseph) 7'16"3

HEREMENCE
14e Derby de Prolins
Ce derby s'est couru hier dans des conditions très avantageuses, la neige étant excellente et le temps ensoleillé. Une grande foule s'était déplacée à Prolins afin de voir à l'œuvre les meilleurs skieurs du centre.
La participation était de 80 coureurs.
SENIORS II
1. André Mayoraz, Nendaz 1'41"2/5
SENIORS I
1. Roger Mayoraz, Nendaz 1'27"
2. André Seppyer, Hérémece 1'32"
3. Claude Moix, Maya 1'34"2/5
4. Oscar Morand, Maya 1'35"
5. Lucien Sierro, Euseigne 1'37"
JUNIORS
1. Nicolas Sierro, Hérémece 1'27"4/5
2. Jacques Mariéthod, Nendaz 1'28"
3. Simon Bourban, Nendaz 1'31"3/5
4. Léon Rossier, Maya 1'32"
5. André Pralong, Maya 1'34"4/5
O.J. GARÇONS
1. Simon Beyrissier, Maya 58"2/5
2. Raymond Rossier, Maya 1'02"
3. Roger Levrard, Euseigne 1'04"
INTER-CLUB
1. Ski-Club Arpetiaz, Nendaz 4'26"3/5
2. Ski-Club Hérémece 4'36"3/5
3. Maya, St-Martin 4'41"1/5

Juventus à faire face aux problèmes bien compliqués de la défense adverse, car soit Boniperti, soit Charles ou encore Colombo, ne furent que l'ombre d'eux-mêmes. Les quelque 30.000 tifosi qui compte la Juve eurent donc une maigre exhibition de la part des champions d'Italie. Le vainqueur Milan ne se trouve plus qu'à un point de Juventus et à quatre du leader Inter. Le championnat reprend donc tout son intérêt, et bien malin serait celui qui pourrait avancer à coup sûr le futur champion.

Napoli décourage de plus en plus ses plus ardents défenseurs et supporters en se faisant corriger par Spal, modeste équipe pourtant. Coup de théâtre: les « supporters hors d'eux » manifestèrent si bruyamment contre leur équipe qu'il fallut faire appel à 7 jeeps, deux voitures-radio, cinq motocyclistes et plusieurs agents à cheval (mais oui !) pour disperser la foule enragée. Les amateurs d'un « Western » auraient trouvé leur compte ! Mais sur le plan purement sportif, où allons-nous ?

Torino licencie son invité sur un score nul, qui reflète parfaitement le déroulement de cette partie techniquement médiocre.

Classement : 1. Inter 35 pts ; 2. Juventus 32, Milan 31, Roma 30, Fiorentina 27, Catania 27, Sampdoria 26, Atalanta 23, Bologna 22, Padova 22, Vicenza 20, Spal 19, Napoli 18, Torino 18, Udinese 18, Lecco 18, Mari 16, Lazio 12.

Sport-toto

LISTE DES GAGNANTS :
232 gagnants avec 13 pts à Fr. 782,35
4.994 gagnants avec 12 pts à Fr. 37,90
37.341 gagnants avec 11 pts à Fr. 5,05
Le quatrième rang n'a pas pu être payé, le gain ne dépassant pas Fr. 2.-

Championnat de groupes de la S.F.T.P.C.

Dimanche se sont disputés à Sion au stand de tir de Champsec les premiers tirs en vue de la qualification des groupes qui seront à même de prendre part au premier tour principal du championnat de groupes de la société fédérale du tir au petit calibre (SFTPC). Voici le classement des deux groupes participants à cette éliminatoire qui voit plus de 600 formations en Suisse :

Groupe 1 :
Zurchat Joseph, 87 pts ; Carrupt Maurice 86, Guerne Maurice 84, Pfammatter Léonard 83, Haefliger Jean-Paul 79.
Total du groupe, 419 pts.
Groupe 2 :
Ritz Erwin 89 pts ; Schüttel Jean 89, Sargent Felix 84, Duvernay François 83, Mévillat Maurice 79.
Total du groupe, 424 pts.
Au vu de ces résultats, il semble peu probable que nos deux séduisants puissent encore se faire des illusions quant à une qualification ultérieure. Néanmoins espérons tout de même... y-t.



Sylvain Solioz, premier de la descente courue dimanche matin, ferme les yeux devant l'objectif. Est-ce la joie ou le soleil ? (Photo Cg.)

Matthey Norb. 2'13"2; Jacquier F. 2'31"7; Gyssing Jeannette 2'31"4
2. Daviaz 7'33"1
3. Garde Frontière Vème 7'56"2
4. Vérossaz 10'00"4
5. Choëx II 10'12"6
6. Daviaz II 11'44"2

FOND JUNIORS

Challenge par Equipe :

1. Vérossaz (Challenge Breu)

Bonne affaire pour Groussard

Echappé avec Anglade aux portes de St-Etienne, Joseph Groussard a réussi un beau double: il a battu son compagnon d'échappée au sprint et du même coup a déposé Simpson du maillot de leader.

La quatrième étape de la course Paris-Nice (Montceau-les-Mines-St-Etienne) fut couverte à 42 km 172 de moyenne et marquée par un nombre important d'échappées, œuvre des favoris, et par un exploit gratuit mais néanmoins significatif de la valeur de Rik Van Looy. Le champion du monde, peut-être ulcéré par les critiques émises à son encontre par Bobet et Anquetil, entreprit de partir seul aux alentours du 140ème kilomètre. Durant près de 30 km, il tint ses rivaux en respect et déjà l'on évoquait le souvenir de la performance réalisée par Hugo Koblet dans le Tour de France, il y a dix ans. Mais là où Koblet avait réussi, Van Looy échoua.

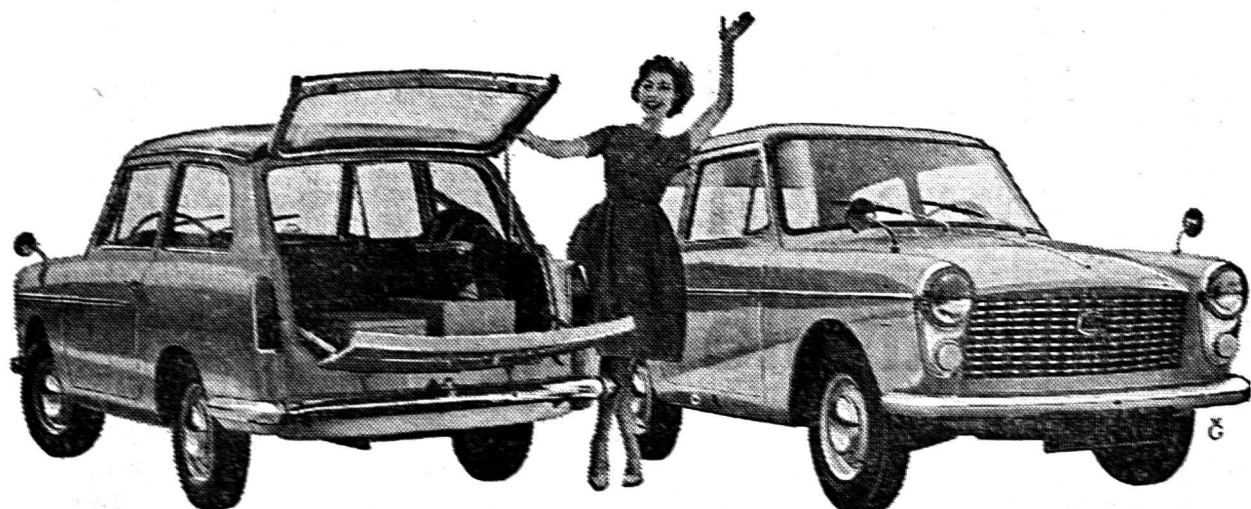
1. Groussard (Fr) 4 h 34'35"; 2. Anglade (Fr) même temps; 3. Allig (All) 4 h 35'14"; 4. Benedetti (It); 5. Picot (Fr); 6. Niesten (Ho); 7. Van Est (Ho); 8. Vloebergh (Be); 9. Valdois (Fr); 10. Milesi (Fr), tous même temps que Allig; 11. Darrigade (Fr) 4 h 35' et 35"; 12. Troonbeckx (Be); 13. Schoubben (Be); 14. Planckaert (Be); 15. Lefebvre;

Classement général :
1. Groussard (Fr) 15 h 21'50"; 2. Simpson (GB) 15 h 22'; 3. Desmet (Be) 15 h 22'3"; 4. Sorgeloos (Be) 15 h 22'24"; 5. Anquetil (Fr) 15 h 22'36"; 6. Stabinski (Fr) m.t.; 7. Planckaert (Be) 15 h 22'48"; 8. Lefebvre 15 h 22'50"; 9. Niesten (Ho) m.t.; 10. Van Looy (Be) 15 h 22'54"; 11. Milesi (Fr) 15 h 22'58"; 12. Delbergh (Fr) 15 h 23'06"; 13. Cerami (Be) 15 h 23'22"; 14. Poudisor (Fr) 15 h 23'45"; 15. Geldermans (Ho) 15 h 23'50"; puis 67. Ruegg (S) 15 h 40' 43"; 88. R. Graf (S) 15 h 50'08",

Salon de l'Aut
GENÈVE
16-26 mars

AUSTIN A/40

voiture bonne à tout faire!



Comme voiture de renfort pour la ville. Comme voiture élégante pour Madame et pour le transport pratique de tout ce dont elle a la charge: de la joyeuse bande d'enfants à la tondeuse à gazon, du petit meuble aux provisions de pique-nique. Comme voiture de service rapide pour commerçants et artisans.

Nouveau

Austin «Countryman», avec coffre transformable et paroi arrière à abattant. Dessinée par Pinin Farina!

Culmine à 115km/h
Consommation normale: 6,5 l aux 100 km
Modèles A/40 à partir de Fr. 7310,-

- Etonnamment nerveuse et puissante!
- Résistante et indestructible comme ne peut l'être qu'une Austin!
- Economique, peu exigeante et tellement élégante!

Rendez-vous la vie plus facile et plus belle avec une

AUSTIN A/40

Countryman

une Austin qui fait honneur à son grand nom!

Représentation générale pour la Suisse:
Emil Frey AG., Motorfahrzeuge,
Werdmühlestrasse 11,
Zurich, téléphone (051) 23 47 77

SION: H. RUPRECHT, GARAGE DE LA MATZE S.A.
Chippis: Garage Tschopp - Collombey: Garage S. Alvarez - Granges: Garage Vuissiner - Martigny-Ville: Garage du Mauvoisin - Genève: Cartin S.A., 24, rue Goetz-Moinin.

Entreprise de pose de

carrelages

du Valais central engagerait tout de suite ou pour date à convenir

un contremaître

Poste stable et intéressant pour jeune candidat capable, possédant formation de la branche ou similaire.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, sont à adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 523.

LE PLUS GRAND
CHOIX
et à tous les prix

Moret
Horlogerie - Bijouterie
MARTIGNY



P235-1

VENTE DES EPAVES CFF

A MARTIGNY-VILLE

Ancienne Halle de Gymnastique

jeudi 16 mars 1961

de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

La Direction soussignée ayant décidé de procéder, cette année encore, à un essai de décentralisation de ses ventes d'épaves, une telle vente aura lieu pour la première fois à MARTIGNY-VILLE, où seront offerts les objets non réclamés, trouvés dans les gares et les trains du 1er arrondissement (période du 1.3.60 au 31.8.60). Conditions de vente: les enchères publiques auront lieu en vertu de l'art. 11 du règlement de transport suisse, avec mise à prix, et les marchandises seront adjudgées après deux criées, au plus offrant, sans échutes.

Paiement comptant en espèces, avec transfert immédiat de la propriété. Suppression de la garantie au sens de l'art 234 al. 3 du Code des Obligations dont les art. 229 et suivants sont subsidiairement applicables.

Marchandises. Seront notamment offerts: bijoux, montres, appareils photographiques, gants, manteaux pour dames et messieurs, lunettes, livres, sacs divers, serviettes, valises, chapeaux, écharpes, parapluies, vélos, etc.

Direction 1er arrondissement CFF.

Vive les nettoyages de printemps!

Mais c'est surtout votre organisme qui en a besoin!
Par une cure dépurative, vous désintoxiquez votre corps fatigué, votre teint s'améliore, votre bien-être augmente de jour en jour. Une cure efficace, éprouvée et naturelle:

Sirop Golliez au brou de noix



Grand flacon Fr. 8.80
Flacon d'essai Fr. 5.-
Cure complète (3 fl.) Fr. 22.50
Dans les pharmacies et drogueries ou directement à la Pharmacie Golliez, Morat

Traitement d'hiver précoce

Veralin 1.5

Dès le début de mars et jusqu'au débourrement

Veralin 05

Maag S.A. Dielsdorf

5252525252525252

De belles OCCASIONS

- 1 Alfa Romeo, Giulietta Berlina 1956 parfait état
- 1 Borgward Isabella TS 1500, 1958-59, impeccable
- 1 Borgward Isabella 1957
- 1 Simca-Limousine 1959, parfait état
- 1 Renault Commerciale 1958
- 1 Fiat Topolino, parfait état
- 1 Peugeot, Camionnette 203, parfait état.
- 1 Dauphine-Limousine 1957
- 1 Renault 4 CV., 1955
- 1 Opel Limousine 1956
- 1 Citroën 2 CV., fourgonnette 1959, très peu roulée
- 1 Ford Taunus, camionnette, 1960, très peu roulée
- 1 Fiat 1100 1955
- 1 Fiat 600 Multipla 1956

Nous possédons différentes marques américaines, soit Ford, Dodge, Chevrolet, Pontiac, à des prix intéressants.

ET TOUJOURS NOS BELLES OCCASIONS VW

Tous ces véhicules sont contrôlés mécaniquement et bénéficient d'une garantie de 3 mois sur le moteur.

Prix intéressants Facilités de paiement

GARAGE OLYMPIC

Alfred Antille
Sierre:

Tél. 5 11 13 et 5 14 58

Sion:

Tél. 2 35 82

5252525252525252

DODGE

tous terrains, 22 CV, état de neuf, à vendre.

S'adr. au journal ss chiffre B 1142.

A vendre pour cause de cessation d'exploitation quelques

VACHES

prêtes ou fraîchement vélées; 3 génisses prêtes; 3 génisses de 2 ans et quelques veaux d'élevage. Bon bétail laitier, en partie avec papiers, indemne de tuberculose et de bang.

S'adresser à Alfred Herren, Les Oisillons, Bex. Tél. (025) 5 23 49.

Provenant de la cessation d'activité d'une grande entreprise, A VENDRE plusieurs

coffres-forts

parfait état. Bas prix.

Pour renseignements et visites, écrire sous chiffre P 2372 K, à Publicitas, Sion.

La place de

gérante de kiosque

à ARDON est à repourvoir. Place stable et bien rétribuée. Mise au courant possible. Entrée immédiate ou à convenir.

Offres avec photo sont à adresser à KABAG AG., Case postale 328, Aarau.

Sur votre passage tous les modèles

FIAT 1961

à MIGROL ST-MAURICE

Essais sans engagement - Vente - Echange - Crédit FIAT (SAVA) ainsi qu'un beau lot d'occasions

VITICULTEURS!

Contre le COURT-NOUE

avant le départ de la végétation

Véraline 1,5% au débourrement

Bouillie sulfocalcique 3%



DELALOYE & JOLIAT - SION

AGENCE AGRICOLE

Sensationnel!

Profitez de la grande action SAUCISSES A MANGER CRU, la pièce 250 g. Fr. 1.20 prix spéciaux par quantité et pour revendeurs.

Boucherie-Charcuterie MORET-MINOIA, Verbier
Tél. (026) 7 14 46.

P4319S

« La Simazine Geigy »

pour la destruction des mauvaises herbes dans les vignes
A FAIT SES PREUVES!

Réservez vos besoins sans trop tarder chez

DELALOYE & JOLIAT - SION

ou leurs dépositaires

Action bouilli

Côtes fraîches ou fumées Fr. 2.- à 2.50 le kg.

Boucherie Schweizer

Rue du Rhône, Sion

Tél. (027) 2 16 09. P479-55

A VENDRE

le matériel agricole d'un établissement horticole soit: chassis en fer et hollandais, feuilles de verre 8 1/4 90 x 50 cm. Fers à T divers dimensions et longueurs. Chauffières à air chaud et à eau chaude. Brûleur à mazout. Tuyaux de chauffage et d'arrosage. Gros lot de poterie. Caissette à semis. Eternit, etc. Le tout en parfait état.

E. JACCARD Horticulteur MONTHEY, Tél. (025) 4 22 54

La revision du moteur

vous coûte moins que l'amortissement du véhicule en une seule année.

Réfléchissez combien cette revision peut être intéressante pour vous et songez un peu aux années après revision permettant de rouler admirablement pour peu d'argent.

Les moteurs du Valais refaits en Valais et garantis par Motorval.

Devis, prix par votre garagiste



QUELQUES NOTES

LES syndicats ont commencé à s'implanter dans nos pays dès avant la guerre, mais c'est surtout depuis 1945 qu'ils se sont développés et ont pris une place importante dans la vie du pays.

Sous l'influence européenne assez vite on a vu trois catégories de syndicats se disputer les milieux de travailleurs. Les groupes F.O. de tendance socialiste, épaulés par la CGT-FO de France et soutenus assez souvent par l'Administration coloniale ont tenté de rallier la majorité des suffrages; mais ils n'ont pas su former de vrais leaders africains et actuellement la F.O. n'occupe qu'une place secondaire.

La CGT s'est montrée beaucoup plus dynamique. Aidée par la CGT d'Europe et actuellement surtout par la FSM elle a pu envoyer à maintes reprises des dirigeants se former à Varsovie, Moscou, Pékin et ailleurs, et détacher plusieurs permanents dont certains sont des chefs de valeur. Au début de 1960, le gouvernement du Congo a pris ombrage des tendances communistes du mouvement et a fait emprisonner les principaux dirigeants accusés de fomenter un complot contre l'Etat. Tous ont été relâchés dernièrement pour les fêtes de l'Indépendance, et l'un d'eux a même été nommé ministre.

Les syndicats chrétiens ont commencé sous l'impulsion de la CFTC française et grâce, en particulier, à l'action remarquable d'un homme très connu dans toute l'Afrique d'expression française, M. Gérard Espéret. Durant les tournées, et sessions, réalisées dans les divers pays, il a su découvrir et former des jeunes Africains, qui sont devenus les principaux leaders syndicalistes actuels. L'un d'eux, M. Gilbert Pongault, de Brazzaville, a acquis une classe internationale. C'est lui qui, pendant de longues années, s'est dévoué pour étendre les syndicats chrétiens non seulement à Brazzaville mais dans toute l'Afrique Equatoriale (Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad). Son influence s'étend bien au-delà d'ailleurs, et ses interventions ont contribué à la mise en liberté des chefs syndicalistes emprisonnés en Côte d'Ivoire et en Guinée. Dès après la guerre, il a été amené à collaborer à la mise en place du Code du Travail qui est encore en vigueur dans les Pays de la Communauté; ce code, un modèle du genre d'ailleurs, a permis à l'ensemble des travailleurs africains de bénéficier d'un seul coup des avantages sociaux durement acquis en Europe tout au long d'un siècle de luttes.

Pendant de longues années, le syndicalisme s'est heurté en Afrique à l'indifférence et souvent à la méfiance du peuple. Actuellement, ces préjugés sont tombés, mais trop souvent on se conten-

ques, après avoir épuisé tous les moyens de conciliations, a été amené à déclencher une grève. Cette grève a été menée de façon impeccable, sans haine, ni rancœur, en respectant tous les détails de la loi; l'inspecteur du travail nous disait son admiration pour cette action qui était non seulement légitime



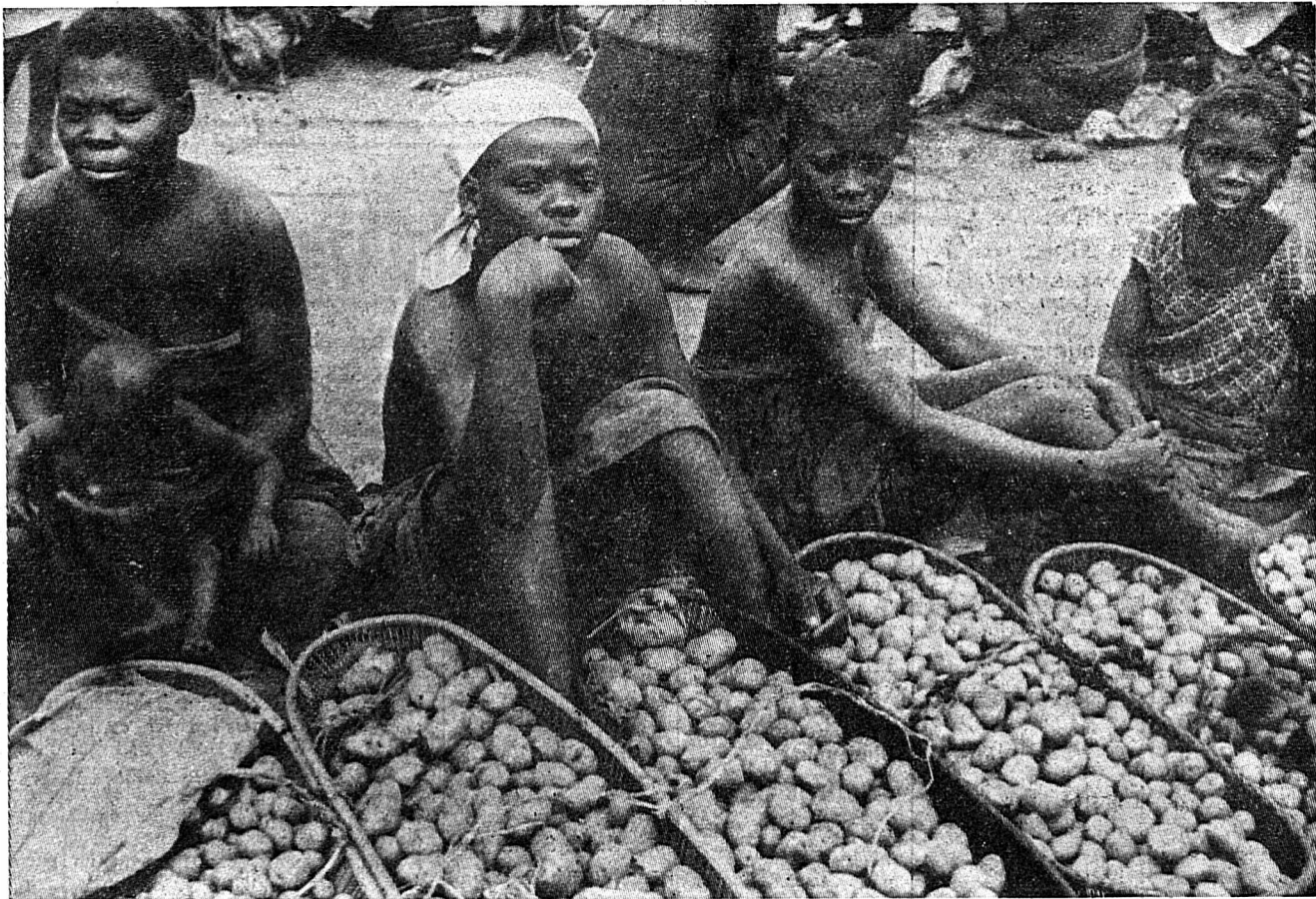
KAMONO: deux chefs catéchistes.

mais de tenue exemplaire, et constructive dans tout son déroulement; cela venait de la compétence et de l'esprit chrétien des dirigeants de la CATC.

Chez les travailleurs manuels, pour le moment cette formation est moins avancée; c'est pourquoi les permanents sont obligés de passer une grosse partie de leur temps à résoudre des conflits individuels, soit dans les ateliers ou chantiers, soit au tribunal du Travail quand

les abus ont sinon totalement disparu, notablement diminué. En outre, ces dernières années, la CATC a joué un rôle notable dans la mise en place de nombreuses conventions collectives, dans la législation et l'application des allocations familiales qui favorisent la mère et l'enfant.

Ces indications trop sèches vous permettent d'entrevoir le travail considérable de la CATC, travail constructif vou-



LOUHOUS (Moyen Congo): Marchande de pommes de terre.

te de recourir au syndicalisme quand il y a conflit; la masse n'a pas encore compris que la solidarité doit jouer en permanence et que l'éducation populaire est aussi un des objectifs importants des syndicats.

La CATC (Confédération Africaine des Travailleurs croyants) touche actuellement tous les milieux salariés en ville comme en brousse: diverses catégories d'employés des bureaux, des banques, des administrations, des travailleurs manuels, des manoeuvres, des ouvriers agricoles, sans oublier le personnel enseignant. Depuis deux ou trois ans, elle détient la majorité des sièges aux élections des délégués du personnel dans bon nombre d'entreprises; c'est un succès encourageant mais très fragile, car la CGT dispose de moyens puissants. On peut souligner aussi que les syndicats d'employés de bureaux sont bien mieux organisés que les autres, car leurs dirigeants, plus instruits, sont mieux informés de la législation du travail. Ainsi en 1959 le syndicat CATC des ban-

ils n'ont pas réussi une conciliation. Il n'est pas rare qu'ils doivent passer des heures à faire comprendre à certains ouvriers que telle revendication n'est pas légitime: c'est là que l'on voit que la CATC joue un rôle irremplaçable pour faire respecter la justice impartialement aussi bien quand elle est en faveur des ouvriers que lorsqu'elle est pour les employeurs. Les abus des patrons sont fréquents; il serait donc facile de faire de la démagogie et de la revendication à outrance; d'autres syndicats ne s'en privent pas pour leur propagande.

En passant, signalons un milieu où le syndicalisme n'a pas encore réussi: c'est l'artisanat local demeuré réfractaire à la législation sociale, en particulier vis-à-vis de l'apprentissage; ainsi les petits patrons africains (menuisiers, tailleurs...) continuent d'exploiter leurs apprentis selon les coutumes ancestrales. Par ailleurs, dans l'ensemble, grâce en bonne partie aux syndicats qui ont obligé les employeurs à appliquer la législation,

lant assurer la paix et la justice sociales basées sur la doctrine chrétienne. Par ailleurs, la CATC a eu à lutter pour maintenir son idéal de syndicat chrétien. A maintes reprises, la CGT a manœuvré pour réaliser le syndicat unique au profit de la tendance marxiste. Grâce à la clairvoyance et à la fermeté de ses dirigeants, la CATC a déjoué ces tentatives de noyautage et proclamé hautement les exigences doctrinales qui justifient un syndicalisme croyant.

Par ailleurs, ces dernières années, les partis politiques ont pris une importance considérable dans la vie du pays; et, tout naturellement, les partis comme les gouvernants ont essayé d'utiliser en leur faveur la force qu'est le syndicalisme, employant tour à tour la séduction, la menace ou les accusations mensongères; jusque-là, on peut dire à l'honneur de la CATC qu'elle a su garder fièrement sa totale indépendance, se maintenant strictement sur le plan syndical.

Comment la CATC forme-t-elle ses membres? Au plan local, des dirigeants

sur le syndicalisme chrétien à Brazzaville

MOUGONDI (Nova et Vetera): Le panier sur la tête et la bouteille de bière à la main.



assurent dans les quartiers des séries de cours d'initiation touchant les différentes questions intéressant le syndicalisme; il y a aussi des réunions régulières des principaux militants, où sont abordés les problèmes de l'heure. Par ailleurs, des journées d'étude et des sessions régionales de quelques jours sont réalisées chaque année. Enfin, au plan de l'Afrique Equatoriale, en 1958 et 1960, avec l'aide internationale, on a réalisé à Brazzaville deux stages: pendant 15 jours, une quarantaine de dirigeants des divers Etats ont reçu une formation sociale, économique, juridique et doctrinale de valeur. Ajoutons aussi que quelques dirigeants ont bénéficié d'un séjour en Europe de plusieurs mois. Mais pour être loyal, il faut reconnaître que la formation à l'heure actuelle est insuffisante: il faudrait multiplier sessions et stages et toucher ainsi beaucoup plus de monde; mais ce sont les moyens financiers qui font défaut. Face à l'évolution accélérée, cette lacune est grave et risque de mettre en péril tout le travail réalisé jusqu'ici, car le syndicalisme chrétien en Afrique ne tiendra que s'il a des responsables nombreux et compétents. A côté de la CATC, le syndicalisme d'inspiration marxiste dispose d'un plan d'ensemble et de moyens considérables. La CATC peut maintenir et améliorer ses positions à condition qu'elle soit aidée efficacement non pas demain mais aujourd'hui; car c'est aujourd'hui que se joue la partie.

Syndicat et Action Catholique se situent sur deux plans distincts, l'un étant mouvement temporel, le second mouvement d'Eglise. Dès le départ, on a respecté leur indépendance complète et réciproque, ce qui ne veut pas dire que les militants s'ignorent de part et d'autre. L'on peut noter dès maintenant que des militants ou responsables syndicalistes sont aussi membres de l'Action Catholique adulte, ce qui enrichit et approfondit leur engagement et leur vie spirituelle. Par ailleurs, la JOC par sa méthode réaliste et apostolique prépare indirectement les meilleurs militants syndicalistes. Déjà maintenant, on constate que toute une équipe d'anciens incistes sont en passe de devenir d'excellents responsables CATC. Pour être complets, il faudrait aussi parler de l'animation spirituelle des militants syndicalistes qui, certes, est amorcée, mais qui demanderait à être développée; là aussi, le personnel fait terriblement défaut.

Pour terminer ces notes très incomplètes, on peut affirmer qu'avec la CATC on a un syndicalisme chrétien authentiquement africain, dirigé entièrement par des Africains; c'est déjà une grande réalisation; c'est aussi un grand espoir pour l'avenir; mais il demeure fragile; tout peut retomber si l'on ne donne pas dans les années présentes les moyens de multiplier les cadres, de les former en profondeur pour en faire des hommes et des chrétiens compétents face à tous les problèmes qui se posent à eux. C'est là, je pense, l'honneur et la responsabi-

lité des chrétiens d'Europe, et je suis certain que le succès de l'année missionnaire suisse sera à la hauteur des besoins de l'heure présente.

P. Charles Masserey.



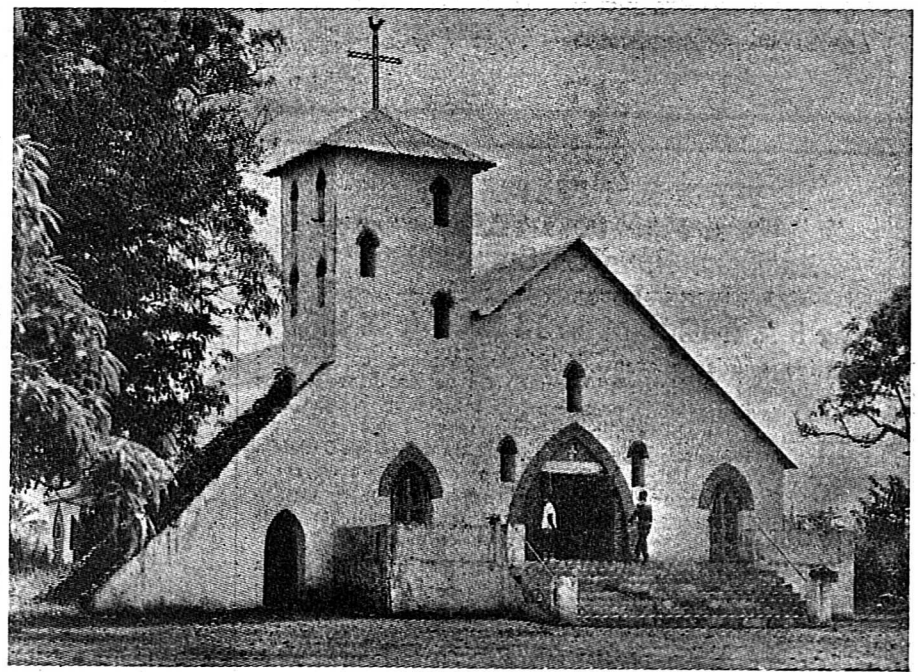
Le père Charles Masserey.

Suisse-Sénégal

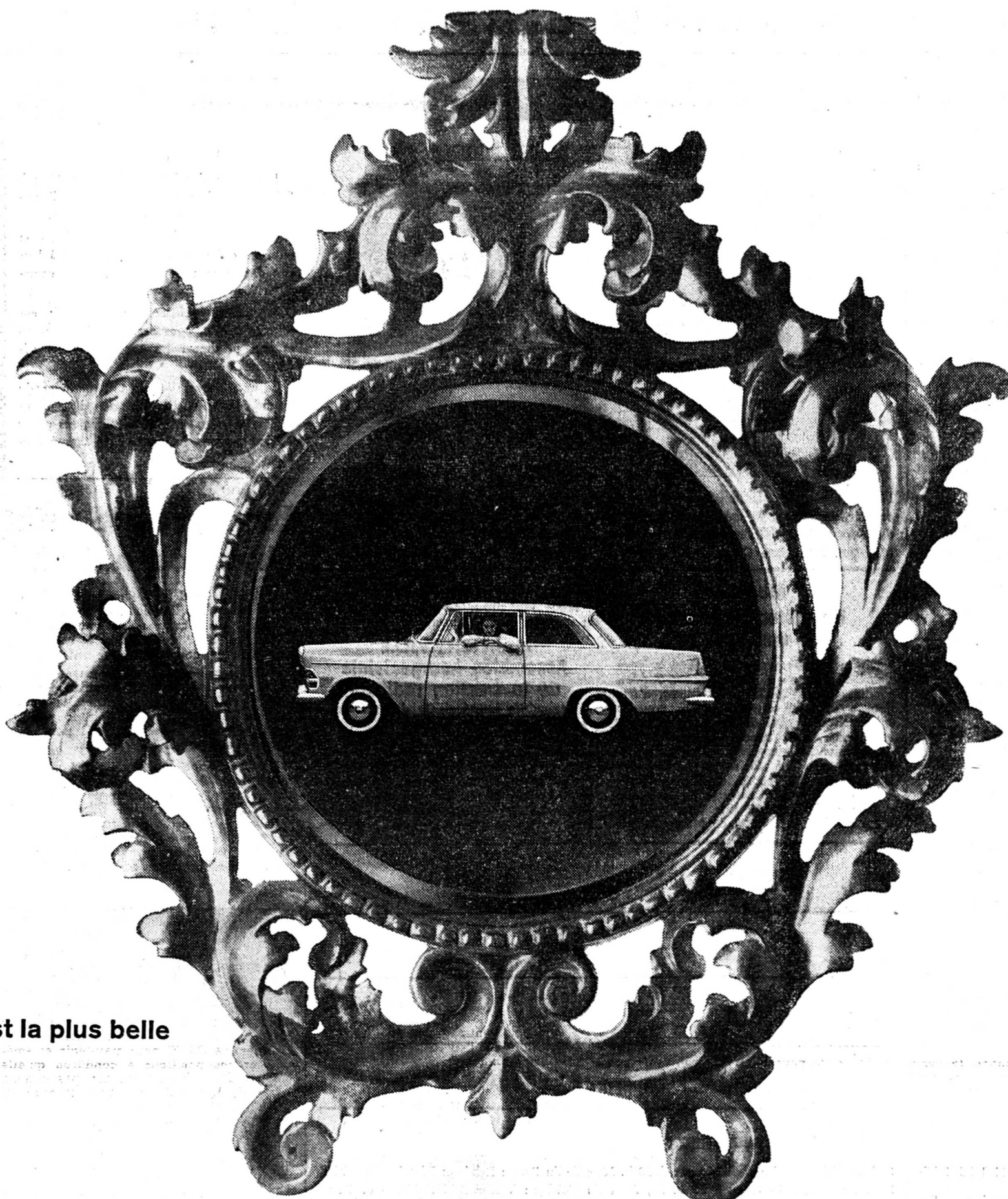
Après Revaz Roger et Bitz Marcel, tous deux de Saint-Léonard, c'est Forclaz Anile, de Sierre, que les « Informations Missionnaires pour laïcs » ont envoyé au service des Missions. Le 18 février, en effet, Forclaz partait pour le Sénégal. Là, dans la mission de Koala, il travaillera dans la partie soudure et construction métallique. Si, apparemment, son œuvre principale est d'apporter un concours précieux aux Pères de la Congrégation du Sacré-Cœur d'Issoudun, en les déchargeant d'une tâche manuelle, son travail primordial, moins spectaculaire, certes, mais combien plus efficace, sera de former des jeunes gens capables de le remplacer après son départ, faute de quoi, son séjour aura été inefficace parce que non durable. Mais, vous tous qui l'avez connu, soyez sans crainte. Sa gentillesse et sa compétence sont des garants d'une œuvre en profondeur, parce que fondée sur de solides qualités chrétiennes.

D'autres vont le suivre, consacrant trois ans au service des Missions et de la cause du Christ, puisque plus de vingt jeunes gens et jeunes filles se sont inscrits pour partir, cette année, dans diverses missions.

Bonne chance, Anile! Nous te souhaitons beaucoup de travail et un cœur toujours prêt à donner sans compter.



Eglise de Madingou (Moyen Congo).



... quelle est la plus belle
de tout le pays ?

... quelle est la plus belle? Jugez vous-même: examinez la nouvelle Opel Record, à fond, au dedans comme au dehors.

Beauté des lignes et des formes, élégance racée du capot, du toit, des ailes; beauté de la peinture aux gais coloris, d'un lustre éclatant.

Beauté de l'intérieur, des sièges confortables capitonnés et garnis de simili-cuir en 2 teintes, facile à entretenir.

Beauté sûre, durable, fonctionnelle.

Beauté des voyages! Vue dégagée en tous sens. Place abondante pour cinq personnes et tous leurs bagages. L'Opel Record affronte en se jouant les plus mauvaises routes ou les lacets en épingle à cheveux, stable et rapide. Elle grimpe infatigablement les rampes les plus dures. Tout cela pour peu d'entretien, peu d'essence, jusqu'aux kilométrages les plus impressionnants.

Ses portes — deux ou quatre au choix — sont largement ouvertes pour vous accueillir, vous et toute votre famille, pour un essai. Pour jouir sans réserve du printemps et de ses joies.

Opel Record

la voiture de confiance

Un produit de la General Motors

Opel 1200 (6 CV), 2 portes Fr. 7350.-
Opel Record 1,5 l, 2 portes Fr. 8425.-
Opel Record 1,7 l, 2 portes Fr. 8575.-
Opel Record 1,7 l, 4 portes Fr. 9225.-
Opel Car A Van 1,5 l, Standard Fr. 9125.-
Opel Car A Van 1,7 l, Standard Fr. 9275.-
Opel Car A Van 1,7 l, De Luxe Fr. 9675.-

ORN 168/61 N 1

A vendre

à St-Luc-Anniviers, magnifique chalet de vacances, meublé, avec confort, garage et terrain attenant, très belle situation.

Ecrire sous chiffre U 1135 au Nouvel-
liste du Rhône.

ABRICOTIERS

encore disponibles en hautes tiges et mitiges.

Pommiers

1 et 2 ans: Golden Délicieux, Jonathan, Starking, Staymann Red, Franc-Roseau, Clarapfel, Gravenstein, etc.

Poiriers

1 et 2 ans, William, Louise-Bonne, Précoce de Trévoux, Beurré Giffard, Clappe Favorite, Colorée de Juillet, etc.

Toutes plantes ornementales, arbustes à fleurs, conifères, arbres d'avenue, rosiers.

Entreprise de parcs et jardins - devis sans engagement.

DIRREN Frères, horticulteurs-pépiniéristes
Martigny, tél. (026) 6 16 17. P352/1

CHARLY
Moix
CONFECTIO

GRAND-PONT - SION

A vendre à Fully

4000² de vigne

en bordure de route, ainsi que place à construire.

S'adresser sous chiffre P 4273 S à Publicitas Sion.

On demande

1 chauffeur d'Euclid

1 chauffeur de camion

1 magasinier

Entrée immédiate.

Faire offres: Entreprise Veuillet, Sion.

P4270S

Clinique privée pour maladies nerveuses
demande

**une infirmière diplômée
et une aide-infirmière**

Bon salaire. Entrée tout de suite ou à convenir. Prière d'adresser les offres, avec copies de certificats ou références, à la Direction de la Clinique Bellevue, à Yverdon.

P29E

Nous sommes acheteurs:

à
OVRONNAZ
Nendaz ou Mayens de Riddes
de 5000 à 10 000 m² de terrain en bordure de route.

Faire offres écrites détaillées avec prix sous chiffre P 90020 S à Publicitas, Sion.

A vendre

RACCARD

pouvant faire chalet, prix intéressant.

Tél. (026) 6 02 20.



La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Famille avec deux enfants de 5 et 10 ans,
cherche pour tout de suite

jeune fille

pour le ménage. Bon soin assuré.

Famille Ernest Schneider, industriel, rue des
Fleurs 11, Bienne. Tél. (032) 4 16 12.

P22U

A vendre un

tas de fumier

S'adresser à Georges Lévy, Commerce
de bétail, Delémont. Tél. (066) 2 15 81.

P25D

A VENDRE:

CHALET et 26 000 m² de TERRAIN à MORGINS

jolie propriété en montagne, comprenant 1 chalet ancien, avec ch., cuisine, écurie facilement transformable, grange et annexe, ainsi que 26.000 m² de terrain à bâtir, à 2 km. de Morgins, situation très ensoleillée et dominant toute la station, vue sur toutes les montagnes environnantes et sur la plaine du Rhône. Alt. 1600 m. Possibilité d'arriver en auto à proximité immédiate, à 5 min. d'un télésiège et d'un télésiège. Prix fr. 75.000. — S'adresser: AGENCE RHODANIA, M. Francheboud-Krebs, 2, rue du Pont-Monthey tél. (025) 4 11 60 ou 4 11 09.

Nous cherchons pour entrée immédiate

CHAUFFEUR

avec permis rouge, débutant accepté.

Faire offres à Georges Gaillard,
FRUITS - LEGUMES - ENGRAIS
EN GROS, SAXON. Tél. (026)
6 22 85.

P90019S



Les Directions des Postes de Lausanne et
de Genève

engageront prochainement un certain nombre de

fonctionnaires postaux en uniforme

Les jeunes gens de nationalité suisse, âgés de 17 à 30 ans, de langue française, peuvent s'inscrire par lettre autographe, auprès des directions des postes de Lausanne ou de Genève. L'admission est subordonnée à une visite médicale. Les études primaires suffisent. Stage d'instruction de six mois. Salaire intéressant. Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser au service du personnel de la direction des postes de Lausanne ou de Genève.

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS

Mémentos
SIERRE

Bourg : tél. 5 01 18 - « S.O.S. NORON-HA ».
Cinéma Casino - Mardi 14 mars à 20 h 30 : « L'HERITAGE DE LA COLERE », Cinémascope et Couleurs. Dès 16 ans.
- Mercredi 15 mars à 20 h 30 : « FANNY ».
Locanda - Dancing. Ouvert jusqu'à 2 heures. Attractions.
Ermitage - Relâche.
Pharmacie de service - Pharmacie ALLET, tél. 5 14 04.

DANS LES SOCIETES

Société de Chant Edelweiss - Muraz - Mardi et vendredi, à 20 h., répétition générale au local.
Gym-actifs - Reprise des répétitions aujourd'hui 14 mars à la halle de gymnastique.
Musique des Jeunes - Mardi : répétition générale.

SION

Arlequin : tél. 2 32 42 - « DAVID ET GOLIATH ».
Lux : tél. 2 15 45 - « L'IMMORTEL MOZART » (CINEDOC)
Capitole : tél. 2 20 45 - Relâche.
La Matze : tél. 2 25 78 - « Dr LOUISE », « ON NE TRICHE PAS AVEC LA VIE ».
La Matze - Dancing. Relâche jusqu'à Pâques.
A L'Atelier - Exposition du peintre FRED FAY.
Carrefour des Arts - Exposition du peintre Paul RICKENBACHER.
Université Populaire - Mardi : DEUTSCHE PHILOSOPHIE par le prof. Juraitis à 18 h 15 au Casino.
PHYSIQUE par le prof. M. Meckent à 20 h 15 à la salle de physique du Collège.
- Mercredi, HISTOIRE par le prof. M. Dubuis à 18 h 15 au Casino.
BEAUX ARTS par le prof. M. Evéquo à 20 h 15 au rez-de-chaussée du Collège.
Samaritains - Ce soir, à 20 h 30, au local conférence par le Dr Pierre Carozzo. Invitation cordiale à tous les membres actifs.
Chœur Mixte de la Cathédrale - Jeudi 16 : répétition générale.
- Dimanche 19 : le Chœur ne chante pas la Grand-Messe.
- Lundi 20 : à 9 h 15 Messe du Saint-Esprit à l'occasion de la session du Grand Conseil.
La Chanson Valaisanne - Cette semaine répétition vendredi 17 et non mardi.
Chœur Mixte du Sacré-Chœur - Mardi, 14 mars, répétition pour les Messieurs.
- Vendredi, 17 mars, répétition générale.
- Dimanche, 19 mars, le Chœur chante la Messe.
HC Sion - Assemblée générale, Hôtel du Cerf, mardi 14 mars dès 20 h 30.
Pharmacie de service - Pharmacie DE QUAY, tél. 2 10 16.

MARTIGNY

Cinéma Corso - « LES QUATRE CENT COUPS ».
Cinéma Etoile - « LE CHIEN DES BASKERVILLE ».
Petite Galerie, avenue du Simplon - Exposition permanente.
Hôtel de Ville - Dernier jour de l'exposition de reproduction « De l'impressionnisme à nos jours ».
Pharmacie de service - Pharmacie BOISSARD, Square-Gare, tél. 6 17 96.

ST-MAURICE

Cinéma Roxy - Relâche.
Jeunesses Musicales - Mardi 14 mars, concert au Cinéma Roxy, à 20 h 30, par Renée Chèvre et Béatrice Chèvre, pianistes.
Soirée de la Thérésia - A Saint-Maurice, au Cinéma Roxy, samedi 18 mars et à Epinasse, dimanche 19 mars, la Thérésia, direction Guy Revaz, donnera son traditionnel concert annuel. Au programme : Chœurs d'hommes, airs et duos célèbres et la troupe du Château, de Martigny, jouera deux comédies.
Grand Loto : Dimanche 19 mars, dès 15 heures, Grand Loto organisé par la section des Samaritains de Saint-Maurice. A l'Hôtel de la Dent-du-Midi dès 15 h.
Mois de Saint-Joseph - Chaque soir, en l'église des RR-PP. Capucins, prières du mois de Saint-Joseph, à 20 h 15. Le dimanche soir, en plus, sermon. Clôture des exercices, le jeudi 23.
Pendant le Carême - Tous les vendredis, à 16 h 30, à l'église paroissiale, Chemin de la Croix pour les écoles, et à 20 heures, messe et communion.

MONTHEY

Bar Treize Etoiles : Tous les soirs, dancing.

UN MAL SOURNOIS :
LA CONSTIPATION

Les GRAINS DE VALS en viendront à bout. A base d'extraits végétaux et opothérapiques. Ils libèrent l'intestin, réveillent doucement les fonctions paresseuses, favorisent la sécrétion biliaire. 25 grains : Fr. 1.75 ; 50 grains : Fr. 2.70. Genève 9 P917X

De la plus fine à la plus forte
les fermetures-éclair de marque
COLOR-METAL
donnent toute sécurité

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

SUR LE ZING DU BAR DE LA MARINE



Les protagonistes de la célèbre pièce de Marcel Pagnol, « Fanny », qui sera jouée ce soir, mardi, sur la scène du Casino Etoile de Martigny, par la troupe marseillaise des Productions Gil Francis. On reconnaît, de gauche à droite : Panisse, le facteur. M. Brun, Honorine, César, Fanny, Marius, Escartefigue et le petit chauffeur.

RIDDES

Un piéton accroché
par une voiture

Dimanche soir, vers 18 h., une voiture circulant dans la direction Saxon-Riddes, conduite par Mlle Chantal Gaillard, d'Ardon, a accroché un piéton qui poussait sa bicyclette à côté de lui pour traverser la chaussée, à la hauteur de la fabrique de biscuits Schwitzgebel. Il s'agit de M. Jules Dupuis, âgé de 84 ans, qui reçut les soins du Dr Roggo, de Riddes. Souffrant d'une fracture ouverte de la jambe gauche et de blessures à la tête, le blessé a été conduit à l'hôpital de Martigny, par

les soins de M. Schwitzgebel. Nous souhaitons au blessé un prompt et complet rétablissement.

MARTIGNY-VILLE
Assemblée bourgeoise
de la fraction radicale

L'assemblée bourgeoise de la fraction radicale aura lieu le mercredi 15 mars - c'est-à-dire demain - à 20 h. 30, en la grande salle de l'hôtel de ville de Martigny, avec l'ordre du jour suivant : 1. Exposé de M. Marc Morand sur les attributions de la bourgeoisie ; 2. Désignation des candidats au Conseil bourgeois, à la présidence et à la vice-présidence ; 3. Divers.

Les
concerts
de
la semaine

Trois récitals pour deux pianos

SAINT-MAURICE, mardi 14 mars, à 20 h. 30, salle du Roxy: Renée et Béatrice CHEVRE.
SION, mercredi 15 mars, à 20 h. 30, Aula du Collège : Victor BOUCHARD et Renée BOUCHARD-MORISSET.

SIERRE, jeudi 16 mars, à 20 h. 30, Château Bellevue: Victor BOUCHARD et Renée BOUCHARD-MORISSET.

Si les récitals de piano occupent, dans les grandes villes, le tiers ou la moitié du calendrier des concerts, il est extrêmement rare d'entendre deux pianos réunis. Certes, les concertos de Bach pour 2, 3 ou 4 clavecins sont connus du public, mais ce même public ignore les quelques œuvres écrites pour deux pianos au cours de ces derniers siècles. Par une coïncidence absolument fortuite, deux semblables duos se produisent cette semaine en Valais.

A Saint-Maurice, Renée et Béatrice Chèvre interpréteront tout d'abord une « Sonate » de Pasquini (1637-1710), organiste à Sainte-Marie Majeure. Durant ce XVIIe siècle italien, si fécond pour le violon, Pasquini partage, avec son aîné Frescobaldi, l'honneur d'avoir cultivé et développé la musique de clavier, introduisant notamment dans son pays la suite dite française.

Le programme se poursuivra par la « Sonate pour deux pianos », en ré majeur, K 448, de Mozart. Ecrite en 1781, cette œuvre se compose de trois mouvements dans lesquels on goûtera, en plus du charme propre à toute la musique de Mozart, la perfection du dialogue entre les instruments.

On connaît, en général, les « Variations » de Brahms, sur un thème de Joseph Haydn, mais dans leur version orchestrée, sonore et colorée. On ignore, par contre, que cette œuvre fut écrite, à l'origine, pour deux pianos. Les auditeurs se rappelleront à ce propos que le Brahms célèbre des symphonies ou du concerto de violon, était d'abord un virtuose du piano et qu'il composa pour le clavier des œuvres d'une belle écriture, rarement exécutées.

La seconde partie du récital comprendra deux œuvres modernes. Les « Jeux de plein-air de Germaine Tailleferre » sont des danses d'enfants, pleines de lumière et d'esprit. Née en 1892, Germaine Tailleferre fit partie du « Groupe des Six » : la même date de naissance et la même appartenance reviennent à Darius Milhaud, dont Renée et Béatrice Chèvre interpréteront la suite « Scaramouche », conçue à l'origine comme musique de scène pour le « Médecin volant » de Molière. Dans la version pour duo pianistique, Milhaud ajouta aux deux mouvements primitifs une « Brasileira » animée par des rythmes sud-américains, chers à sa plume depuis son voyage au Brésil.

A Sion et à Sierre, Victor Bouchard et Renée Morisset commenceront leur récital par une « Allemande » de François Couperin (1668-1733), seule écrite pour deux claviers par ce maître de l'orgue et du clavecin. Cette pièce allie une écriture claire et solide à une inspiration faite de grâce et de rêverie.

Après la « Sonate » de Mozart, dont nous avons parlé à propos du récital de Saint-Maurice, on entendra « Andante et Variations », opus 46, de Schumann. Cette œuvre fut d'abord composée pour deux pianos, 2 violoncelles et cor. Contrairement à la plupart des œuvres de Schumann, elle reste dans l'esprit d'un divertissement, sans élans dramatiques.

Le « Groupe des Six » fera une troisième apparition cette semaine, avec la « Sonate pour deux pianos », de Francis Poulenc (1899). Cette composition récente (1953) comprend 4 parties, mais elles ne sont pas conçues exactement comme les mouvements traditionnels de la sonate classique. Poulenc définit le premier mouvement comme un « véritable prologue ». Le deuxième est un scherzo, triptyque dont les deux volets très animés encadrent une partie centrale paisible. L'« Andante lirico » constitue, pour reprendre les termes mêmes de l'auteur, « le cœur de l'œuvre, élan lyrique et profond », auquel succède un épilogue, récapitulant les trois premiers mouvements.

L'« Amen du Désir » d'Olivier Messiaen date de 1943, donc de la période durant laquelle le compositeur étudie et assimile encore l'écriture et les découvertes techniques de ses devanciers, avant de s'adonner à la pure recherche de son propre style. Cette œuvre est extraite des « Visions de l'Amen ». Deux thèmes s'opposent, l'un contemplatif et tendre, l'autre passionné. L'œuvre s'achève par un apaisement sur le premier thème. Contrairement à la plupart des auteurs écrivant pour deux pianos, Messiaen ne recherche pas d'abord le dialogue entre les deux instruments, mais confie au premier l'aspect rythmique, sonore, laissant à l'autre le soin de chanter les thèmes, comme s'il voulait dissocier - peut-être simplement distinguer - l'inspiration pure et l'élaboration technique.

Le récital s'achèvera par la suite « Scaramouche ». Ainsi, trois fois en cette semaine, les salles de concert valaisannes se fermeront sur la « Brasileira » de Milhaud. Ce choix de « Scaramouche » comme pièce finale ne laisse-t-il pas deviner son caractère brillant ?

Miska.

Le tunnel avance

Dimanche dernier eut lieu, au Grand-Saint-Bernard, une gentille fête à l'occasion du percement des 2.000 mètres.

Un dîner fut servi aux ingénieurs et ouvriers qui purent se délasser tout à leur aise dans une ambiance de franche camaraderie.

M. Sidler, ingénieur en chef, prit ensuite la parole, pour remercier les ouvriers et leur prodiguer les encouragements nécessaires.

En une brève allocution, l'aumônier du Grand-Saint-Bernard s'adressa à l'assemblée et termina son discours par ces mots : « Nous voyons maintenant le commencement de la fin ».

La mode de printemps et d'été
chez nos enfants

Assister à un défilé de mode, c'est bien. On y voit de belles filles, de somptueuses toilettes, des vêtements de toutes sortes. Mais rien n'est comparable à une présentation de collection pour enfants.

Samedi après-midi, c'est le magasin spécialisé pour enfants « Au Bambino », propriété de Mlle Madi Girard et de Mme Suzanne Leryen, qui conviait le public martignésien à l'hôtel Central, pour lui montrer des tas de jolies choses.

Une mignonne équipe de petits mannequins bien de chez nous ont présenté tour à tour une collection de printemps et d'été pour garçons et fillettes d'une fraîcheur à croquer. Parmi tant de modèles de robes, costumes, manteaux, costumes de bain pour nos demoiselles en herbe, on a admiré tout particulièrement « Invi-

CINEMAS

Martigny - Etoile
Ce soir : RELACHE - Théâtre
Dès demain mercredi
Bourvil et Michèle Morgan dans
FORTUNAT
9 semaines de triomphe à Genève !!!

Martigny - Corso
Ce soir : Dernière séance
LES 400 COUPS
Dès demain mercredi - En couleurs
Un puissant film de cape et d'épée
**DANS LES GRIFFES
DE BORCIA**
avec Agnès Laurent et René Dary

», une coquette robe en coton Nady-Flor, garnie de dentelle ; « Pescator », une robe garnie de bayadère et culotte assortie ; « Myrtille », un costume Sinflor marine en tergal et laine assorti d'un pull en gros coton blanc côte du sud (un pull Lamaille) ; « Premier printemps », ensemble en jersey laine, jupe plissée indéformable, jaquette agréablement garnie de nervures ; « Prélude », manteau blanc en coton lavable, avec un original boutonage au dos.

Il y en avait ! Il y en avait pour tous les goûts : pour fillettes et garçons ; des shorts, des treanings, des blousons assortis aux pantalons, le tout se terminant en apothéose par une présentation originale de « Baby Dol », de chemises de nuit, pyjamas.

Bravo à « Bambino » ! C'était « sensas ».
C. B.



Martine-Isabelle et Anne-Lise nous présentent gracieusement la robe Brigitte et le chapeau Bob.

Aux
annonceurs
de
Martigny

Nous portons à la connaissance de notre clientèle que nous avons ouvert une agence pour la réception des annonces à l'adresse suivante :

PUBLICITAS, Agence de Martigny
Avenue de la Gare 5 (bâtiment Bijouterie Moret)
Tél. (026) 6 00 48

Nous prions donc les annonceurs de Martigny de bien vouloir s'adresser dès ce jour à notre nouvelle agence pour la transmission de leurs ordres publicitaires. Notre bureau de réception d'annonces installé dans les locaux du « Confédéré » est également transféré à l'avenue de la Gare 5. Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos remerciements à l'Administration du Confédéré pour sa fidèle collaboration, qui se poursuivra désormais par l'intermédiaire de notre nouvelle agence.

PUBLICITAS
Succursale de Sion

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

SION ET LE CENTRE

SION

Assemblée des actionnaires de la Seba

A l'hôtel de la Gare vient de se dérouler l'assemblée des actionnaires de la Seba, eau minérale S.A., Aproz, sous la présidence de M. Arnold.

Après avoir liquidé leurs affaires administratives, les délégués se rendirent dans un restaurant des environs de Sion pour le banquet, puis visitèrent les installations de la Seba.

Un souper leur fut ensuite servi dans la maison même.

Jambe fracturée

On a conduit, hier, à l'hôpital de Sion, M. Jérôme Varone, de Savièse, âgé de 25 ans, qui avait fait une douloureuse chute à ski.

Nous souhaitons à M. Varone, qui souffre d'une fracture de jambe, nos vœux de prompt rétablissement.

AYENT Nécrologie

C'est avec émotion que nous avons appris la mort subite de M. Louis Rey, entrepreneur postal d'Ayent.

M. Rey, conseiller municipal, avait en outre, été appelé depuis peu à la présidence de l'Association des transporteurs de Valais romand.

Il fut membre du comité de la nouvelle Société de développement de la station d'Anzères, à laquelle il était fort attaché et président de la Société de boulangerie et moulins.

Très sportif, il avait gagné, en outre, de nombreux titres, en participant à plusieurs concours de lutte.

Le 19 février, victime d'un accident de ski, il avait été hospitalisé pour une fracture de jambe.

Hier, étant venu à Sion pour visiter son médecin, il se rendit dans un café de la place et c'est là que la mort devait le frapper dans sa 50^e année.

La disparition subite de M. Louis Rey a douloureusement frappé la population d'Ayent. Il laissera dans sa commune le souvenir d'une figure attachante, préoccupée avant tout du plus grand bien de ses concitoyens.

Le « Nouvelliste du Rhône » présente à ses proches, plongés dans l'affliction, l'expression de ses sincères condoléances.

GRIMISUAT

Assemblée primaire

Le président de la commune, M. Raymond Roux, ouvre l'assemblée en rappelant à notre mémoire les hommes qui nous ont quitté pour un monde meilleur et prie l'assemblée de se lever et d'accorder une pensée à ces disparus.

La parole est alors donnée au caissier pour la lecture des comptes et du bilan. Il en résulte un excédent de passif au 1^{er} janvier 1960 de 112.914,56 frs plus un excédent de dépenses de l'exer-

cice de 52.959,60 francs, soit un total passif de 165.874,16 francs.

Le budget 1961, selon la nouvelle loi fiscale, n'est pas encore au point et n'a pu être, de ce fait, soumis à l'assemblée. Cependant, quelques précisions ont été données. Le coefficient est fixé à 1,5, moins les déductions suivantes: Pour un ménage Fr. 20.—; pour les deux premiers enfants Fr. 15.— et Fr. 25.— pour les suivants, moins une taxe personnelle de Fr. 8.— Défalcation de dette, 2/3 de la fortune brute. Un objet important à l'ordre du jour fut une demande d'emprunt de la part de l'administration, emprunt qui se monte à Fr. 50.000.— L'assemblée a donné l'autorisation sans opposition.

On passa pour terminer aux travaux importants qui seront exécutés en 1961. Il s'agit de la deuxième étape d'adduction d'eau potable avec chloration et de l'installation de différents conduits pour la lutte contre le feu sur l'ensemble de la commune. Les tarifs d'arrosage restent les mêmes que l'année précédente.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Accident de la circulation

Un accident s'est produit samedi soir à Sierre, à la hauteur du carrefour de l'avenue de la gare et de celle du Général Guisan entre un vélomotariste qui venait de la gare, M. Jules Rey, d'Emile de Corin, et une voiture conduite par M. Albert Schnyder, de Gampel, qui circulait en direction de Brique. Le choc fut assez violent, et M. Rey projeté à terre souffrit de commotion et de blessures. Il a été admis à l'hôpital.

Toujours à la Millière

Un nouvel accident s'est produit à la Millière, où M. Francis Gasser, de Venthône, par suite de travaux sur la route, a été surpris par leur signalisation et est sorti de la route pour s'arrêter dans une vigne. Il a dû recevoir des soins.

Accrochage de voitures

Un accident de circulation se réduisant à un léger froissement de carrosserie s'est produit dans le village de Chermignon entre deux voitures circulant en sens inverse. Nous présumons que c'est toujours au même virage.

Accident du travail

M. Meinrad Pont, camionneur dans l'entreprise Zwissig, à Sierre, a eu l'avant-bras cassé et le poignet démis, par suite d'un brusque retour du volant de son véhicule, alors qu'il était occupé à le décharger. Il a été hospitalisé.

†

Monsieur Jean-Louis FRAGNIERE; Monsieur et Madame Werner HAENGER-FRAGNIERE et leurs enfants, Elisabeth, Caroline et Fabienne; Monsieur et Madame Henri FRAGNIERE-MAISTRE et leurs enfants Anne-Lise, Mireille et Jean-Pierre; Monsieur et Madame Jacky SORDET-FRAGNIERE et leurs enfants Christian et Patrick;

Les familles COUPY, HERITIER, JORDAN, FRAGNIERE, à Paris, PRAZ, SAVIOZ, GILLOZ, ROTH, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jean-Louis FRAGNIERE née Victorine HERITIER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée subitement à leur tendre affection le 13 mars 1961, munie des Sacraments de l'Eglise.

La Messe de sépulture sera célébrée à l'église de Veysonnaz le jeudi 16 mars à 10 heures.

Domicile: Chemin du Canal, 8 - Carrouge. Domicile mortuaire: Veysonnaz (Valais)

R. I. P.

†

Madame Monique ZERMATTEN et ses enfants Julianne et Jean-Pierre, à Chicago (U.S.A.); Madame Veuve Emma ZERMATTEN, à Sierre;

Monsieur et Madame Jean ZERMATTEN-ZUBER et leur enfant Christiane, à Sierre; Madame Veuve Ernest ZERMATTEN et famille, à Nax;

Monsieur et Madame Candide ZERMATTEN et leur enfant, à Mase;

Madame et Monsieur Julien MAURY-ZERMATTEN et leurs enfants, à Mase; Madame et Monsieur Maurice ROSSIER-ZERMATTEN et leurs enfants, à Mase; Les familles MORARD, à Saint-Léonard et Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Oscar ZERMATTEN

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, enlevé à leur tendre affection le 11 mars, à l'âge de 34 ans, après une courte maladie.

Domicile mortuaire: 6345 N, Redvale Chicago 46

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le conseiller national de Courten demande une réduction des dépenses administratives Son postulat est admis

Le postulat que j'ai eu l'honneur de déposer tend à modifier l'article 159 RAVS selon lequel les caisses AVS, dont le nombre s'élève présentement à 105, doivent être révisées deux fois par an. Dans toutes les autres branches des assurances sociales, je citerai en particulier l'assurance-maladie et l'assurance-chômage, la gestion des caisses fait l'objet d'une révision unique tous les ans. Les caisses AVS devraient également être soumises à une réglementation semblable, ce qui nécessiterait une simple révision de la disposition que je viens de mentionner. Cette mesure réduira l'appareil bureaucratique. Bien que modeste en nature, elle serait cependant de nature à diminuer sensiblement les frais d'administration. Qu'une double révision annuelle ait pu se justifier durant la période d'introduction de l'AVS, cela se conçoit. Mais maintenant que les institutions de l'AVS ont fourni la preuve qu'elles sont capables d'accomplir leurs tâches sans difficultés et qu'une partie de ses tâches sont devenues routinières, les caisses AVS pourraient, sans inconvénient aucun, n'être révisées qu'une seule fois par année. Même en période de grande prospérité, rien ne doit être négligé pour réduire au strict minimum les dépenses administratives.

Nos pommes

Quantités expédiées du 5 au 11 mars 1961.
5 mars 1961. — 6 mars, 32.818; 7 mars, 38.833; 8 mars, 35.250; 9 mars, 12.520; 10 mars, 19.889; 11 mars, 2.077.
Total, 141.387.
Report, 11.760.180.
Expéditions au 11 mars, 11.901.567.

Observations: — POMMES. — La campagne d'exportation vers la France touche à sa fin. La principale variété commercialisée actuellement est la Reinette de Champagne. Saxon, le 13 mars 1961.

†

Madame Germaine REY-MOOS et ses enfants André, Alain et Monique, à Ayent; Madame Vve Marie REY-BETRISSEY, à Ayent;

Monsieur et Madame Emile REY-BENEY et leurs enfants, à Ayent;

Monsieur et Madame Casimir REY-STEINER et leurs enfants, à Sion;

Monsieur et Madame Fridolin REY-BONVIN et leurs enfants, à Ayent;

Monsieur Joseph REY, à Ayent; Monsieur et Madame René REY-PEGURI et leurs enfants, à Lausanne;

Madame et Monsieur Alfred AYMON-REY, à Ayent;

Madame Vve Jeanne JULLIARD-REY et ses enfants, à Ayent;

Rde Sœur Marie-Séraphie REY, à Belleny, France.

Rde Sœur Marie-Luclienne REY, à Nantua, France.

Madame et Monsieur Laurent REY-REY et leurs enfants, à Genève;

Madame et Monsieur René SAVIOZ-REY et leurs enfants, à Ayent;

Mademoiselle Anna REY, à Londres. Madame et Monsieur Eugène CONSANTIN-REY et leurs enfants, à Ayent;

Madame Vve Henriette AYMON-MOOS et ses enfants;

Monsieur et Madame Alfred MOOS-MORARD et leurs enfants;

Monsieur et Madame Casimir MOOS-AYMON et leurs enfants;

Madame et Monsieur Edouard DUSSEX-MOOS et leurs enfants;

Madame Vve Césarine BENEY-MOOS et ses enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées, REY, BETRISSEY, BLANC;

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis REY

leur cher époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle et cousin qui Dieu a rappelé subitement à Lui, à l'âge de 50 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le mercredi 15 mars 61, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.

†

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE «L'ECHO DE CHATILLON» de Massongex a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Firmin GETTOU

le frère, beau-frère, oncle et neveu de nos membres actifs Arthur Cettou, Roserens Francis, Armand Georges, Roserens Daniel et Barman Fredy.

L'ensevelissement aura lieu ce matin, 14 mars, à Massongex, à 10 h 30.

†

Monsieur Oscar ROULIN père, à Illarsaz; Monsieur et Madame Robert ROULIN-BAITOTTI et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Charles MARDAN-ROULIN et leurs enfants, à Illarsaz;

Monsieur et Madame Louis ROULIN-ANDREY et leurs enfants, à Fribourg;

Monsieur et Madame Henri MATTHEY-ROULIN et leurs enfants, à Villars-Bozon;

Monsieur et Madame Oscar ROULIN-RITHNER et leurs enfants, à Illarsaz;

Monsieur et Madame Gaston JOLY-ROULIN et leurs enfants, à Olon;

Monsieur Roger ROULIN, à Illarsaz, ainsi que les familles parentes et alliées BERSIER-MICHAUD, à Payerne, Fribourg, Machilly (France) et Genève et BALLAMAN, à Saint-Aubin;

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Jeanne ROULIN

née MICHAUD

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, enlevée à leur tendre affection le 13 mars, à l'hôpital d'Aigle, à l'âge de 76 ans, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Muraz-Collombey, le mercredi 15 mars, à 10 h.

Cet avis tient lieu de faire-part. R. I. P.

†

Madame Lydie GROSS-PAPILLOU, à Saint-Maurice;

Madame et Monsieur Léonce BERRUT GROSS et leurs enfants Michèle, Françoise et Marie-Josée, à Sierre;

Monsieur et Madame Ernest GROSS-MONTAVON et leur fille, à Saint-Ursanne;

Monsieur et Madame Armand GROSS-JORDAN et leurs enfants Anne-Lise et André, à Saint-Maurice;

Mademoiselle Josette GROSS, à Saint-Maurice;

Monsieur et Madame Henri GROSS et leurs enfants à Annemasse;

Monsieur et Madame Albert JAUNIN et leurs enfants, à Lausanne;

Les familles de feu Jules PAPILLOU, à Genève, Lausanne, Olon et Vétraz;

Monsieur Madame Joseph AMACKER, à Saint-Maurice;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Joseph GROSS

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 76 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le mardi 14 mars 1961, à 10 h.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La fanfare municipale de Saint-Maurice, «L'Agaunoise» a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Joseph GROSS

père de son dévoué membre et ancien président Armand GROSS.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, aujourd'hui mardi 14 mars, à 10 h.

†

Profondément touché par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

MONSIEUR

Camille TERRETTAZ

exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs prières, l'ont entouré dans cette douloureuse épreuve.

Monthey-Vollèges - Mars 1961.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

André WIRTHNER

à SION

remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs et leurs messages, ont pris part à son grand chagrin.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout particulier au Révérend Curé Masserey, à la Section des Samaritains, au Fémina-Club, à la Chorale, ainsi qu'à la Direction et personnel des S. I.

Aux 4 coins du Centre

SAVIESE. — On a dû conduire à l'hôpital de Sion M. Jérôme Varone, de Savièse. Il s'est brisé une jambe lors d'une vilaine chute à ski.

SION. — Les deux prochaines retraites données par les Pères de Chabeuil, à Sion, ont été fixées du lundi 24 avril au samedi 29 avril, ainsi que du lundi 29 mai au samedi 3 juin.

CHATEAUNEUF. — Les vols touristiques sont de plus en plus fréquents à l'aérodrome. Durant la seule journée de dimanche une centaine de personnes ont survolé nos glaciers.

SION. — Deux jeunes malandrins ont tenté de pénétrer dans l'immeuble de l'évêché. Ils semblaient vouloir aller cambrioler. Ils ont été mis en fuite par une religieuse.

CHANDOLIN. — Mme Ella Maillart, grande amie de notre région, vient de rentrer des Indes, où elle a entrepris un passionnant voyage d'études. Elle en parlera dans divers entretiens radiophoniques.

DU BORD DU LAC A SAINT-AURICE

TORGON

† M. Jules Vannay

Samedi dernier ont eu lieu à Reveulaz les obsèques de M. Jules Vannay de Torgon. Rarement le petit village montagnard ne vit accourir des environs une foule aussi nombreuse pour assister au dernier voyage de l'un de ses enfants. Le nombre imposant de fleurs et de couronnes précédant le cercueil témoigne de l'estime et de l'affection dont le défunt et sa famille sont entourés.

Monsieur Vannay était un homme aux convictions religieuses et politiques profondes. Le dimanche précédent, malgré une santé chancelante, il accomplissait encore son devoir d'électeur et de citoyen. Monsieur Vannay fut pendant 56 ans un membre actif et dévoué de la Chorale de sa paroisse aussi le Pape lui fit-il parvenir la médaille «Beni Merenti» pour son Jubilé. Jules Vannay a élevé dignement une famille de douze enfants. Les peines et les adversités ne lui furent point épargnées. Il vit disparaître en une nuit sinistre de l'été 1929 sa maison et tout son mobilier dans l'incendie qui ravagea son village. Avec la ténacité des montagnards il se remit courageusement à la tâche et arriva avec l'étroite collaboration de son épouse à se refaire une situation normale et à guider ses enfants sur le chemin de l'honneur et du devoir.

A sa famille, dans la peine, spécialement à son épouse, nous présentons nos sincères condoléances, et nous l'assurons de nos prières et de notre sympathie.

MONTHEY

Une fracture de plus

On a conduit à l'hôpital du district la petite Fabienne Giovanola, 9 ans, fille d'André, pour une fracture de jambe contractée lors d'une chute à ski.

Au Karting-Club

Avec la mise sur pied du Grand Prix Suisse de Karting, prévu pour le dimanche 14 mai, le Karting-Club, dans sa dernière assemblée, a renouvelé son comité comme suit: président, Kiki Piotta; vice-président, Jacques Paillette; secrétaires, Michel Bosi et Léo Masson; caissier, Pierre Hagen; garde matériel, Adolphe Steffen.

Cette nouvelle équipe dirigeante mettra à profit les expériences acquises par l'ancienne; nous sommes certains qu'elle fera du bon travail et que le Karting-Club de Monthey se développera encore par une activité toujours croissante. Il en a la possibilité, ses coureurs étant déjà des chevronnés. Pourtant, il faudra que certains, agissent avec un peu plus de modestie, s'ils

désirent s'attirer les sympathies du public... et de la presse.

Deux blessés sur les champs de neige

— Dimanche on a conduit à l'hôpital de Monthey M. André Fracheboud, né en 1929, douanier à St-Gingolph, qui s'est fait une fracture ouverte à une jambe en skiant à la Joretiaz, au-dessus de Torgon.

— Le même établissement hospitalier a reçu dimanche également M. Virgile Gamba, né en 1919, domicilié à Lausanne, qui s'est fracturé la clavicule lors d'une chute à ski dans la région de Morgins.

Contre un arbre

Samedi, Mme le Dr Waridel, circulait à voiture sur la route de la Vallée lorsqu'elle perdit le contrôle de son véhicule et vint emboutir de front son véhicule contre un arbre. Mme Waridel souffrit de blessures au visage, tandis que l'auto a passablement souffert de cette rencontre imprévue.

Au profit des Missions

Le Père Raboud, Montheysan d'origine, missionnaire en Guinée, donnait, dimanche, une soirée de films, au bénéfice des œuvres de sa Mission.

Annoncée à l'église, le jour même, et par quelques affiches seulement, la presse n'en ayant pas parlé, c'est un tout petit auditoire qu'a eu le sympathique Père Raboud.

Un film sur l'enfance et les débuts du grand chef d'orchestre qu'est devenu Roberto Benzi valait pourtant à lui seul la peine de s'être rendu au Cerf, dimanche soir. Un documentaire sur la Guinée, ses habitants et ses coutumes, commenté par le Père Raboud, terminait le spectacle. Le Père étant encore chez nous pour plus de 4 mois, nous espérons que l'occasion lui sera offerte de parler à nouveau de sa Guinée à ceux que la belle œuvre des missionnaires intéresse.

Assemblée de l'œuvre missionnaire

C'est jeudi soir qu'aura lieu, à la Maison des Jeunes, l'assemblée annuelle de l'Œuvre missionnaire.

SAINT-AURICE

Assemblée générale de la Société de Développement

Les membres de la société de développement sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu mercredi, 15 mars, à 20 h. 30, à l'Hôtel de l'Ecu du Valais (1^{er} étage).

ORDRE DU JOUR: 1. Lecture du protocole de la dernière assemblée; 2. Rapport du caissier; 3. Rapport des vérificateurs des comptes; 4. Fixation des cotisations; 5. Rapport du président; 6. Participation de la société au capital social prévu pour la construction de la piscine au Bois-Noir; 7. Nominations statutaires; 8. Divers (rapports des présidents de commissions).

Dancing

Aux Treize Etoiles - Monthey

ouvert jusqu'à 2 heures

Ambiance formidable

avec les

DIABLES DU RYTHME

NOUVELLES DE SUISSE ET DE L'ETRANGER

Algérie: il s'en dit des choses, vraies ou pas!...

PARIS. — Les informations fournies, dimanche, par l'hebdomadaire tunisien « Afrique Action », sur le déroulement de la « prénégociation » algérienne, n'ont fait l'objet, jusqu'ici, d'aucun démenti officiel, ni du côté français, ni du côté F.L.N. Elles n'ont fait l'objet d'aucune confirmation non plus. A Paris, le silence des milieux autorisés demeure total. C'est donc seulement en se basant sur les informations recueillies à Tunis et sur les indications assez maigres et fragiles qui, de sources diverses, semblent les « recouper », qu'on peut essayer de faire le point, en ce lundi soir.

Les contacts secrets qui ont eu lieu entre émissaires français (M. Georges Pompidou) et émissaires FLN (M. Mohammed Boumendjel), contacts qui se sont situés en Suisse dans la deuxième quinzaine de février et dans les premiers jours de mars, sont terminés, ou suspendus. Il ont permis de procéder à une première confrontation des points de vues sur les principaux points sur lesquels doit porter la négociation qu'on attend : cessation des combats, Sahara, organisation provisoire des pouvoirs en Algérie en attendant l'autodétermination, statut des minorités en Algérie, bases françaises en Algérie. Il ne s'agissait pas d'une négociation, par conséquent aucune décision n'a été prise. C'est aux responsables qu'il appartient maintenant de décider, à la lumière de ces échanges, si la négociation peut s'engager.

Le GPRA se réunit demain mardi à Tunis pour prendre cette décision en ce qui le concerne. On prévoit que sa décision interviendra jeudi ou vendredi, au moment où s'achèvera le Ramadan.

La bonne volonté

Des deux côtés, on est animé du désir d'aboutir. La meilleure preuve, c'est qu'on continue à parler de « gestes de bonne volonté » qui contribueraient à détendre l'atmosphère : élargissement de Ben Bella et des détenus de l'île d'Aix, d'une part, libération de prisonniers français d'autre part, on parle aussi, avec persistance, de la probabilité d'une rencontre prochaine sur les bords du lac de Genève entre deux délégations à l'échelon ministériel. L'idée du lieu ainsi choisi s'explique aisément : la rencontre aurait lieu en territoire français (Thonon ou Evian) mais la délégation FLN résiderait en territoire suisse.

Encore une fois, ce sont les choses dont on parle. Elles paraissent probables. Mais, aussi bien à Paris qu'à Tunis, les milieux autorisés mettent en garde les observateurs contre les inexactitudes que comportent les rumeurs qui circulent.

Suspension d'armes ?

Une « suspension d'armes » — intervenant dans la semaine — telle serait, selon « Le Monde », la prochaine étape du règlement du problème algérien. Elle aurait pour avantage de « tourner les difficultés résultant des refus contradictoires de négocier tant que les combats continuent — position du gouvernement français — et d'arrêter les combats tant

que l'on ne négocie pas » — position du GPRA — écrit en substance le collaborateur du journal parisien du soir, M. Pierre Viansson-Ponte.

Ce serait le prélude à l'ouverture cette semaine encore, de négociations officielles et publiques qui auraient lieu à la frontière franco-suisse (Thonon ou Annemasse ?), entre des délégations conduites respectivement par MM. Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes du gouvernement français, et Krim Belkacem, vice-président du GPRA, précise « Le Monde », qui indique encore que « Paris espère que les décisions du GPRA (il se réunit incessamment) permettront l'ouverture de ces négociations. »

Le président Kennedy veut lancer le plan de l'« Alliance pour le progrès »

WASHINGTON. — Le président Kennedy a proposé, lundi, que les Républiques américaines lancent un plan décennal, afin d'assurer le développement démocratique du continent américain, dans son discours devant les diplomates latino-américains.

L'AFFAIRE LACOUR

PARIS. — Deux ans exactement après l'inculpation et l'arrestation du Dr. Maurice Lacour, le 13 mars 1959, le juge Jacques Batigne a clos son information sur « l'affaire Lacour », en rendant, lundi, une ordonnance de transmission de dossier à la chambre d'accusation. Celle-ci devra décider du renvoi du Dr. Lacour devant la cour d'assises pour tentative d'assassinat de Jean-Pierre Guillaume, ainsi que nous l'avons déjà indiqué. Le magistrat s'est, en cela, conformé aux conclusions du réquisitoire du Parquet qui, en 130 pages, relate toutes les péripéties de cette affaire.

Le Dr. Lacour avait été inculpé et placé sous mandat de dépôt le 13 mars 1959 et mis en liberté provisoire le 13 novembre suivant.

LE PROCES FENAROLI

ROME. — C'est finalement à jeudi que le procès Fenaroli a été renvoyé, à la suite de la grève des avocats. L'audience de lundi matin a été ouverte par le président La Bua et aussitôt levée, les accusés n'étant plus défendus.

Giovanni Fenaroli, Raoul Ghianni et Carlo Inzola, accusés du meurtre de Maria Fenaroli, femme du premier, se sont vivement élevés contre la décision de leurs défenseurs. Inzola notamment s'est écrié : « Avec tous ces renvois, nous n'en finirons jamais !... Cela fait deux ans que je suis en prison ». Ghianni s'est associé aux protestations de son ami et co-accusé.

Le Thomanerchor change de directeur



Pour la première fois depuis l'immigration du professeur Kurt Thomas en Allemagne de l'Ouest, le Thomanerchor a donné un concert public sous la nouvelle direction du prof. Erhard Mauersberger. Le prof. Thomas est, depuis novembre dernier, retourné en Allemagne de l'Ouest pour la bonne raison que son art en zone soviétique devenait de plus en plus difficile à pratiquer.

Notre photo montre le successeur du prof. Thomas lors de sa première représentation avec le Thomanerchor à Leipzig.

Le colonel Trinquier aime les promenades

ATHENES. — Le colonel Trinquier est actuellement à Athènes sous un nom d'emprunt. Il s'est refusé aujourd'hui à toute déclaration à la presse :

« Je ne suis pas colonel, a-t-il dit, je suis M. Paul Bruno et je vous prie de me laisser tranquille. »

La version selon laquelle l'ancien colonel de parachutistes s'est arrêté à Athènes pour des raisons de santé, ne trouve aucun crédit dans les milieux informés, mais on ignore quels contacts il a eus au cours des deux derniers jours dans la capitale grecque.

Il a annoncé son départ pour cette nuit à son hôtel.

Un procès civil intenté par un Suisse contre le criminel Eichman

TEL-AVIV. — Le tribunal de Haïfa a été saisi lundi d'un procès civil intenté par un citoyen suisse contre le criminel de guerre Eichmann.

Le citoyen suisse, qui se trouvait à Budapest pendant la guerre, demande à Eichmann le paiement de 1.051 livres israéliennes à titre de « compensation symbolique » pour la perte de ses biens en Hongrie du fait du criminel nazi.

Le tribunal de Haïfa rendra son jugement la semaine prochaine. Il a décidé d'en transférer le dossier au procureur général de Jérusalem.

Les ralliés de minuit

Elus pour illustrer la thèse de l'Algérie française, de Dunkerque à Tamarrasset, 13 députés et 12 sénateurs musulmans, la plupart membres de l'U.N.R., ont donné leur avis sur la négociation entre la France et le G.P.R.A.

— Négociation officielle, directe, sans préalable ni conditions.

— Les signataires récusent d'avance tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, pourraient s'immiscer dans la négociation, susciter des tendances ou une quelconque troisième force et tenter par là de faire obstacle à un dialogue qui concerne exclusivement le gouvernement français et le G.P.R.A.

— Dénoncent, en conséquence, la complète absence de représentativité de tous ceux qui cherchent à s'imposer autour d'une table ronde.

— S'élèvent énergiquement contre tout projet d'exécutif provisoire qui ne pourrait que retarder la solution du problème algérien.

— Mettent en garde l'opinion publique contre toute atteinte à l'unité et à l'intégrité du territoire algérien et rappellent le principe intangible de l'appartenance du Sahara à l'Algérie.

On ne pouvait rêver désaveu plus complet de la politique officielle. Voici que des députés français et musulmans, élus sur des listes intégrationnistes, rejoignent les positions essentielles du F.L.N. :

— négociation sans préalable ;
— négociation directe, sans intermédiaires ou représentants d'autres tendances ;
— pas d'exécutif, donc pas de solution provisoire ;
— pas de partage du territoire algérien.

Ainsi ces députés et sénateurs qui, à tout le moins, auraient pu élever une troisième force, accordent au F.L.N. une totale et incontestée représentativité.

Déjà les populations musulmanes, lors du dernier voyage présidentiel, avaient plébiscité le F.L.N. Celui-ci bénéficie désormais de la caution des députés,

caution qui traduit un état de fait.

Ce n'est pas la première fois que ces élus se distancent. Ils avaient protesté contre les excès de la répression et demandé l'ouverture de négociations avec le F.L.N. Certains d'entre eux ont rencontré quelquefois des émissaires de la rébellion.

Cette prise de position n'est certes pas provoquée par le seul souci de ménager l'avenir. Ces députés, ces sénateurs sont de toute manière compromis et ils pèseront peu, même s'ils s'enfoncent dans la surenchère, en face des dirigeants de la révolte et des combattants du maquis.

Le G.P.R.A. au complet se réunit à Tunis. Vendredi serait, selon certains, la date de l'ouverture des négociations avec la France. Quelques terrains de rencontre ont déjà été débattus. Devant cette paix qui point, fragile, gênée, menacée, nous nous gardons de dénombrer bruits, rumeurs et demi-certitudes.

Significatif : le Conseil de sécurité a inscrit sans vote la plainte du Liberia au sujet de l'Angola et cela en l'absence d'objections, comme a dit M. Stevenson.

Les délégués de la France, de la Grande-Bretagne, de la Turquie, du Chili et de l'Equateur doutaient de la compétence du Conseil de sécurité. Les histoires angolaises concernaient d'abord la Commission des droits de l'homme que le Conseil. Mais ces délégués ont émis ces réserves pour mémoire, car ils n'ont pas empêché l'inscription de la plainte libérienne.

L'attitude des représentants occidentaux fâchera le Portugal qui considère l'Angola comme partie intégrante du territoire national.

La solidarité occidentale ne tient guère devant la nécessité de ne pas déplaire aux Etats africains.

L'Assemblée de l'O.N.U. avait déjà signifié en décembre 1960 qu'elle ne reconnaissait pas à l'Angola la qualité de « département d'outre mer ».

Jacques HELLE.

Conseil national : modification de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents

BERNE. — Au début de la séance de lundi, il est procédé à l'assermentation de M. Anton Stadler, président de commune à Altstaetten (SG), qui succède à M. Theodor Eisenring, décédé.

L'affaire Peugeot : une belle récompense

PARIS. — Un nouveau personnage a pris ce matin la vedette dans l'affaire Peugeot. C'est l'indicateur, qui mit la police sur les traces de Pierre Larcher et Raymond Rolland. Pour avoir été le premier maillon de la longue chaîne d'investigations qui conduisit le commissaire Denis au dénouement de Mégève, l'indicateur a reçu de « France-Soir » la prime d'un million d'anciens francs que ce journal parisien avait promis au moment du rapt « à toute personne qui, par les renseignements qu'elle aurait communiqués, permettrait l'arrestation des ravisseurs ».

Il n'a pas voulu faire connaître son nom.

Grève des fonctionnaires

PARIS. — A l'appel de leurs organisations syndicales, plus d'un million de fonctionnaires de l'état vont, demain mardi, faire une grève de vingt-quatre heures. Le trafic des PTT s'en ressentira (perturbations téléphoniques). Par contre les Chemins de fer rouleront normalement.

Puis MM. Etter (pub.-Berne) et Primborgne (cons.-Genève), rapportèrent sur la modification de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents. La modification a pour but d'inclure dans l'assurance des accidents non professionnels l'emploi des motocycles légers. La caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents obtient un droit de recours envers les compagnies d'assurance-accidents pratiquant l'assurance prévue par la loi sur la circulation routière. Cette dernière disposition est combattue par MM. Doswald (ind.-Argovie) et Schuetz (soc.-Zurich).

M. Tschudi, conseiller fédéral, considère que la disposition contestée est justifiée.

Le projet est adopté par 126 voix, sans opposition.

MM. Etter et Primborgne rapportent ensuite sur une modification du régime des allocations de renchérissement servies aux rentiers de la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents.

Il s'agit d'adapter ces allocations au coût de la vie, cela avec effet rétroactif au 1er janvier 1961.

Des propositions divergentes de M. Dafflon (p.d.t.-Genève) sont écartées par 115 voix contre 7 et le projet est voté par 128 voix sans opposition. Séance levée.

Vingt personnes noyées dans un autobus

RIO-DE-JANEIRO. — Vingt personnes ont péri noyées dimanche à Rio-de-Janeiro emprisonnées dans un autobus, qui est tombé dans la rivière Cairu.

Le cours d'eau avait été considérablement grossi par un violent orage lorsque l'autobus s'engagea sur un petit pont qui fut emporté par les flots un instant plus tard.

Une dizaine de corps seulement ont été retrouvés.

Prévisions valables jusqu'à ce soir

Ouest et nord-ouest de la Suisse, Valais :

Ciel nuageux, mais temps en général ensoleillé. En plaine, température voisine de 5 degrés en fin de nuit, voisine de 15 degrés demain après-midi. Tendance à la bise.

Centre et nord-est de la Suisse, nord et centre des Grisons :

D'abord ciel couvert ou très nuageux. Dans le courant de la journée, éclaircies. En plaine, température comprise entre 5 et 10 degrés en fin de nuit, et l'après-midi comprise entre 11 et 16 degrés. Vent d'Ouest à Nord faible en plaine et modéré en montagne.

Sud des Alpes et Engadine :

Ciel variable. Temps partiellement ensoleillé, spécialement dans le sud du Tessin. En plaine, température comprise entre 5 et 10 degrés pendant la nuit, et comprise entre 15 et 20 degrés demain après-midi. Vent du nord intermittent.

Echec de MacMillan à la conférence des Premiers Ministres du Commonwealth

LONDRES. — La tentative de M. Mac Millan de séparer la question de la réadmission de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth et celle de l'Apartheid a échoué, estime-t-on à Londres, après la séance de la conférence de ce matin. Celle-ci a été, en effet, marquée par des attaques extrêmement sévères contre le gouvernement de Pretoria, apprend-on de bonne source.

M. MacMillan n'a d'ailleurs pris la parole que fort brièvement pour ouvrir la conférence et c'est M. Nehru, premier ministre de l'Inde, qui a commencé la discussion. Le discours de M. Nehru a été très modéré.

Il a fait état de l'opposition de son pays à la politique de l'Apartheid, mais n'a fait aucune allusion à la question de la réadmission de l'Afrique du Sud. M. Diefenbaker, premier ministre du Canada, a affirmé qu'il n'était pas nécessaire de prendre une décision sur la réadmission de l'Afrique du Sud immédiatement.

Le président Ayub Khan, du Pakistan, a exprimé son opposition à l'Apartheid et a ajouté qu'on ne pouvait ignorer les conséquences que la politique d'Apartheid pourrait avoir sur la réadmission de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth. Le président Nkrumah, du Ghana, a, comme on s'y attendait, affirmé que si l'Afrique du Sud était réadmise au sein du Commonwealth, il aurait à reconsidérer la position de son pays au sein de la communauté.

Le premier ministre du Nigeria a condamné en termes sévères l'Apartheid. Le tunku Abdul Rahman, premier mi-

nistre de Malaisie, a fait état des « indignités et des insultes » auxquelles s'exposaient les citoyens du Commonwealth d'origine asiatique en Afrique du Sud.

Mme Bandaranaike, premier ministre de Ceylan, a relevé les propos du premier ministre de Nouvelle-Zélande pour insister sur le fait que la majorité du peuple sud-africain n'était pas consulté. Le seul premier ministre qui a soutenu nettement la réadmission de l'Afrique du Sud au sein du Commonwealth a été M. Robert Menzies, premier ministre d'Australie.

M. Verwoerd n'a pas pris la parole sur le fond ; il a simplement fait remarquer que la conférence avait, en quelques minutes, admis la République de Chypre et que le cas de l'Afrique du Sud n'était pas différent de celui du gouvernement de l'archevêque Makarios.